Nations Unies S/PV.6720



Conseil de sécurité

Soixante-septième année

Provisoire

6720e séance

Mercredi 22 février 2012, à 15 heures
New York

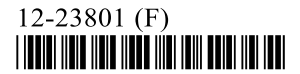
Président :	M. Ohin	(Togo)
Membres :	Afrique du Sud	M. Sangqu
	Allemagne	M. Berger
	Azerbaïdjan	M. Mehdiyev
	Chine	M. Yang Tao
	Colombie	M. Osorio
	États-Unis d'Amérique	M. DeLaurentis
	Fédération de Russie	M. Pankin
	France	M. Bonne
	Guatemala	M. Rosenthal
	Inde	M. Manjeev Singh Puri
	Maroc	M. Bouchaara
	Pakistan	M. Tarar
	Portugal	M. Moraes Cabral
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Parham

Ordre du jour

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2012/43)

12-23801 (F)





La séance est ouverte à 15 h 10.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Timor-Leste

Rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (S/2012/43)

Le Président : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de l'Angola, de l'Australie, du Brésil, du Japon, de la Malaisie, de la Nouvelle-Zélande et du Timor-Leste à participer à la présente séance.

Au nom du Conseil, je souhaite la bienvenue au Président de la République démocratique du Timor-Leste, S. E. M. José Ramos-Horta, et prie le fonctionnaire du protocole de l'escorter à la table du Conseil.

M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste, est escorté à la table du Conseil.

Le Président : En vertu de l'article 37 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite Mme Ameerah Haq, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), à participer à la présente séance.

En vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Ioannis Vrailas, Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne auprès de l'Organisation des Nations Unies, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J'appelle l'attention du Conseil de sécurité sur le document S/2012/43, qui contient le rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste.

Je donne maintenant la parole à Mme Haq.

Mme Haq (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer prendre acte de la présence parmi nous de S. E. M. José Ramos-Horta, Président du Timor-Leste et lauréat du prix Nobel de la paix. Le Président Ramos-Horta me parle fréquemment de la demande qu'il a faite en 2006, dans cette même salle, de créer la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Il est tout à fait remarquable qu'il soit présent aujourd'hui dans cette salle pour débattre de la fin de cette même Mission. Sous sa direction, ainsi qu'avec la participation de M. Xanana Gusmão, Premier Ministre, du Secrétaire général du Frente Revolucionária do Timor-Leste Independente (Fretilin), M. Mari Alkatiri, et d'autres encore, le Timor-Leste a fait d'importants progrès sur la voie de la paix et de la stabilité. À la lumière de la situation globalement stable, nous continuons de prévoir que la MINUT mettra fin à ses activités d'ici à décembre 2012. D'ailleurs, dans le cadre de notre planification conjointe de la transition avec le Gouvernement et les autres parties intéressées, nous discutons déjà de l'implication post-2012 de l'ONU au Timor-Leste, de manière à faciliter les décisions du prochain gouvernement et du Conseil. Entre-temps, la MINUT continuera d'appuyer les efforts du Timor-Leste pour assurer, en 2012 et au-delà, le maintien de la stabilité et de la sécurité qui règnent actuellement.

Le Timor-Leste s'apprête à organiser des élections présidentielle et parlementaires et nous avons toutes les raisons de croire qu'elles seront couronnées de succès. Le 13 janvier, le Président a signé un décret fixant la date de l'élection présidentielle au 17 mars. Treize candidats, dont deux femmes, ont vu leurs candidatures validées par la Cour d'appel et se disputeront donc l'élection. La loi a également stipulé que la période de campagne commence le 29 février et prend fin le 14 mars. Un second tour, si nécessaire, sera organisé pendant la troisième semaine d'avril. La période d'inscription sur les listes électorales a été clôturée le 11 janvier. Selon le Secrétariat technique de l'administration électorale, 628 454 personnes se sont inscrites, soit 89 015 de plus que pour les élections de 2007, ce qui traduit l'amélioration de l'instruction civique et des activités de sensibilisation déployées par le Secrétariat technique, l'amélioration des statistiques grâce au recensement et la forte croissance démographique du pays. Les élections parlementaires, dont la date n'a pas encore été fixée, se tiendront probablement à la fin juin.

Les organes chargés de gérer les élections s'efforcent de mettre en place des élections transparentes et régulières. Comme l'attestent les rapports successifs du Secrétaire général, leurs capacités ont été accrues depuis 2007, tandis qu'en parallèle, l'appui apporté par l'ONU diminuait. Cela

étant, l'ONU continue de fournir une assistance technique intégrée par le biais de l'équipe d'appui électoral conjointe du Programme des Nations Unies pour le développement et de la MINUT. Le dernier groupe, composé des 130 Volontaires des Nations Unies, arrivés en janvier, a été déployé dans tout le pays afin d'appuyer le Secrétariat technique de l'administration électorale et la Commission électorale nationale par des activités ayant trait à la planification opérationnelle, à la logistique et à l'éducation civique et des électeurs, entre autres. Ce travail est complété par le soutien opérationnel que la police de la MINUT assurera à la Police nationale du Timor-Leste pendant les élections, et par nos bons offices visant à maintenir un environnement politique constructif.

Au cours du processus électoral, le Secrétaire général prévoit de publier des messages félicitant le Timor-Leste de ses accomplissements et appelant tous les Timorais à veiller à ce que les élections présidentielle et parlementaires soient dignes de foi, transparentes et pacifiques. Les candidats à la présidence et les dirigeants des partis politiques agissent dans cet esprit; leurs messages constructifs, qui insistent sur la nécessité que les élections se déroulent sans violence, sont essentiels pour faire en sorte que le public garde confiance dans les élections et pour préserver la stabilité politique. Les responsables de la Mission et moi-même nous sommes rendus dans nombre de districts afin de nous rendre compte par nous-mêmes de la situation sur le terrain et de constater que les autorités locales étaient prêtes à mener les élections à bien. Par exemple, le 20 janvier, j'ai rencontré les responsables administratifs et les chefs de village du district de Baucau et j'ai été rassurée d'entendre qu'ils avaient toute confiance dans les préparatifs menés en vue des élections et du maintien de la sécurité publique.

Les institutions nationales prennent également de plus en plus en main les processus de dialogue relatifs aux élections. La Commission électorale nationale prépare actuellement un pacte d'unité nationale qui devrait être signé à la fin du mois par tous les candidats à l'élection présidentielle et tous les partis politiques. Les membres du Conseil s'en souviendront certainement, la MINUT avait déjà facilité la signature d'un tel pacte en 2007. Il est encourageant de voir que ce travail important est désormais accompli par les institutions nationales.

La tâche primordiale de la Police nationale du Timor-Leste est de maintenir un climat de sécurité favorable. Plusieurs incidents violents entre groupes d'arts martiaux se sont produits à Dili en décembre. Des membres de la Police nationale y auraient participé. Pour éviter que de tels incidents ne deviennent monnaie courante, le Conseil des ministres a récemment adopté une résolution interdisant les activités des groupes d'arts martiaux pendant un an. La Police nationale a également établi que sept de ses membres avaient participé aux affrontements survenus en décembre. Les sanctions recommandées sont le renvoi de trois d'entre eux et un blâme écrit pour les quatre autres. Il sera important de donner suite de manière ferme à ces recommandations pour préserver la confiance de la population dans les services de police.

La Police nationale du Timor-Leste, avec l'appui de la police de la MINUT, se prépare pour assurer la sécurité pendant la période électorale. Un exercice de simulation réunissant toutes les forces de sécurité du pays, y compris les Falintil-Forças Armadas de Defesa du Timor-Leste (F-FDTL) et les forces de sécurité internationales, a eu lieu le 8 février. Le Président Ramos-Horta et moi-même y avons assisté. L'exercice a permis de tester la capacité des différentes forces de répondre, conformément à leurs responsabilités et rôles respectifs, à d'éventuels incidents de sécurité pendant les élections.

À cet égard, j'ai été satisfaite d'entendre le Chef des forces armées, le général Lere Anan Timur, déclaré publiquement que le rôle des F-FDTL pendant les élections consistera à appuyer la Police nationale, si et seulement si les autorités civiles compétentes en font la demande. Parmi les autres activités menées conjointement entre la Police nationale et la police de la MINUT dans la perspective des élections, on peut signaler des évaluations des risques conduites dans tous les districts, des évaluations des conditions de sécurité dans tous les centres de vote et une préparation spécifique aux élections. Je suis sûre que toutes ces initiatives permettront de garantir que nous serons prêts à faire face conjointement à toute éventualité durant la période électorale.

La préparation aux élections vient s'ajouter aux autres activités de renforcement des capacités menées avec l'appui de la police de la MINUT. Globalement, les progrès dans la mise en œuvre du Plan de développement conjoint sont encourageants, puisqu'au 7 février, 37 % des 588 activités prévues avaient été menées à bien. Toutefois la MINUT rencontre des difficultés pour obtenir la prolongation du déploiement

de certains agents de police occupant des fonctions de conseil clefs. À l'heure où la Police nationale du Timor-Leste axe principalement ses efforts sur la sécurité pendant la période électorale des prochains mois, il est plus important que jamais de veiller à préserver la continuité et la dynamique de nos activités de renforcement des capacités. Une fois encore, j'encourage les pays contributeurs d'effectifs de police à accepter de prolonger le déploiement des policiers affectés à des postes clefs.

Mon analyse est que la Police nationale du Timor-Leste sera à même de remplir son rôle s'agissant du maintien de la stabilité tout au long de l'année 2012, et ce, avec l'aide de la police de la MINUT, chaque fois qu'elle en fera la demande. Bien entendu, créer une force de police compétente, professionnelle et efficace est une tâche immense qui se poursuivra bien après le départ de la MINUT. J'espère sincèrement que l'aide bilatérale et multilatérale sera au rendez-vous pour accompagner la poursuite du développement de la Police nationale. Mais cette institution est d'ores et déjà sur le droit chemin et il en demeurera ainsi tant qu'elle continuera de démontrer son attachement à l'intégrité, au professionnalisme et au renforcement des compétences.

Le Gouvernement timorais et la MINUT ont bien avancé pour ce qui est du processus de transition dans la perspective du départ de la Mission. Le 22 décembre, le Premier Ministre a signé un décret portant création d'un comité interministériel chargé de gérer le transfert d'une partie du matériel de la Mission aux autorités nationales, un signal fort de la volonté du Gouvernement que la transition soit menée de manière bien ordonnée. Le 2 février, le Comité de haut niveau sur la transition a examiné les progrès encourageants accomplis dans la mise en œuvre du Plan conjoint de transition. Le principal défi désormais est de faire en sorte que les institutions qui assument de nouvelles responsabilités disposent des capacités et des financements suffisants pour s'en acquitter de façon satisfaisante.

Nous nous employons également, en concertation étroite avec le Gouvernement, à veiller à ce qu'un grand nombre des activités de la MINUT soient transférées sans heurt à l'équipe de pays des Nations Unies afin de préserver les progrès réalisés par le pays. Nous avons défini un ensemble de 34 projets, pour un budget total de 75 millions de dollars pour la période 2012-2014, qui mettent à profit les compétences de l'équipe de pays dans 4 domaines d'intervention de la MINUT. Cet ensemble a été approuvé par tous les ministères d'exécution. Ce matin, le Président Ramos-Horta, le Gouvernement timorais, la MINUT et le Groupe des Nations Unies pour le développement ont présenté ces projets aux États Membres. Je suis très heureuse de l'accueil positif qu'ils ont reçu et j'espère que les organismes des Nations Unies présents au Timor-Leste bénéficieront d'un appui bilatéral généreux.

De manière plus générale, j'espère que le Conseil prendra la mesure, d'une part, des progrès accomplis dans les domaines clefs du mandat de la MINUT et, d'autre part, de la nécessité de poursuivre l'œuvre de consolidation dans des domaines tels que la justice, la gouvernance, les droits de l'homme et le renforcement des capacités de la Police nationale. Ces activités de consolidation s'inscriront pleinement dans la droite ligne des travaux du Groupe g7+ sur les nouvelles orientations et les objectifs en matière de consolidation de la paix et de renforcement de l'État, une initiative politique qui a d'ailleurs été menée par le Gouvernement timorais, et notamment la Ministre des finances Emilia Pires.

Préparer la transition implique également d'améliorer les compétences du personnel recruté sur le plan national afin qu'il puisse continuer de contribuer réellement au développement du Timor-Leste après le départ de la MINUT. La Mission s'est doté d'un programme complet de renforcement des capacités afin d'aider le personnel recruté au plan national à obtenir un diplôme dans différents domaines techniques et administratifs. Le 26 janvier, nous avons organisé la première cérémonie de remise des diplômes aux agents recrutés au plan national ayant participé à ce programme.

À la fin janvier, une équipe conjointe du Département des opérations de maintien de la paix, du Département des affaires politiques, du Groupe des Nations Unies pour le développement et de la MINUT a procédé à une évaluation minutieuse des différents scénarios possibles pour la présence de l'ONU après le départ de la MINUT du Timor-Leste, sur la base des solutions qui avaient été recensées dans le Plan conjoint de transition. L'équipe a, dans ce cadre, consulté un grand éventail d'interlocuteurs, notamment le Président, le Premier Ministre, le Vice-Premier Ministre, ce dernier étant d'ailleurs le coordonnateur du Gouvernement en ce qui concerne la transition, et d'autres responsables gouvernementaux. L'équipe a également rencontré des représentants des partis

politiques, de la société civile, des médias et de la communauté internationale. Je tiens à remercier le Gouvernement timorais, et en particulier le Ministre des affaires étrangères, Zacharias da Costa, qui coordonne les arrangements pour l'après-2012, de l'accueil chaleureux qu'il a réservé à l'équipe et du haut degré d'attention qu'il accorde à la question de la transition.

Au cours de ces rencontres, les points de vue présentés par les différents acteurs à l'équipe conjointe ont été d'une cohésion remarquable. Les interlocuteurs ont tous indiqué que si la situation continuait d'évoluer dans le bon sens cette année, il n'y aurait plus besoin d'une présence de personnel en uniforme des Nations Unies au Timor-Leste au-delà de 2012 et que seule une petite présence politique liée au Secrétariat, et ce faisant au Conseil de sécurité, serait nécessaire. Une telle présence, a-t-on suggéré, devrait être axée sur l'enracinement d'une culture de gouvernance démocratique, la préparation de la prochaine génération de dirigeants du pays, la consolidation des acquis dans les domaines de la justice, de la bonne gouvernance et des droits de l'homme, la fourniture de conseils de caractère civil à la Police nationale. Les consultations sur la présence de l'ONU après le départ de la MINUT vont se poursuivre au cours des mois à venir, étant entendu que toute décision finale sur cette question n'interviendra qu'après concertation avec le nouveau Gouvernement qui sera formé à l'issue des élections législatives. Cette planification initiale actuellement en cours permettra de mener des discussions en toute connaissance de cause avec le nouveau Gouvernement élu et met en place les conditions propices au passage sans heurt à une nouvelle forme de partenariat.

L'année 2012 est une année charnière pour le Timor-Leste, marquée par plusieurs dates anniversaires clefs, comme celle du dixième anniversaire du rétablissement de l'indépendance. Je compte que cette année nous donnera l'occasion de célébrer le déroulement pacifique des élections, une transition en bon ordre vers la prise de fonctions du nouveau gouvernement, et le maintien de la stabilité et de la sécurité, de même que le développement continu des capacités techniques de la PNTL.

Cette année sera également une année d'importance critique dans le cadre de l'engagement de longue haleine des Nations Unies au Timor-Leste. Au vu des faits nouveaux décrits dans le rapport qu'il a présenté au Conseil de sécurité, le Secrétaire général a demandé au Conseil de proroger le mandat actuel de la MINUT jusqu'au 31 décembre 2012. Suite à des consultations avec le nouveau Gouvernement, et dans les 60 jours suivant sa formation, le Secrétaire général présenterait un rapport dans lequel il ferait part de ses propositions concernant un retrait anticipé de la MINUT et la présence des Nations Unies appelée à relayer la MINUT au Timor-Leste. Ce rapport pourrait former la base d'une séance du Conseil en septembre ou en octobre afin de permettre une transition sans accrocs à la présence des Nations Unies destinée à succéder à la MINUT. Selon que le permettra la situation sur le plan de la sécurité, nous envisageons de commencer une réduction graduelle et soutenue des effectifs de police de la MINUT après les élections législatives et la formation du nouveau Gouvernement.

Pour terminer, je tiens à remercier tout le personnel des Nations Unies au Timor-Leste. Je voudrais également remercier les autorités du Timor-Leste, et, encore une fois, le Président Ramos-Horta, avec lequel nous sommes venus ici aujourd'hui. Enfin, qu'il me soit permis de remercier la population du Timor-Leste pour la détermination qu'elle met à instaurer une paix stable et durable dans son pays.

Le Président : Je remercie Mme Haq de son exposé.

Je donne maintenant la parole au Président de la République démocratique du Timor-Leste, S. E. M. José Ramos-Horta.

M. Ramos-Horta (*parle en anglais*) : Permettez-moi, Monsieur le Président, de présenter au Conseil ma délégation. Je suis accompagné de notre Ministre des finances, Mme Emilia Pires; de notre Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Alberto Carlos; de mon Chef de cabinet adjoint, M. Hernani Coelho; et, bien sûr, de notre Représentante permanente, Mme Sofia Borges, que tous les membres du Conseil de sécurité connaissent.

Notre Vice-Ministre des affaires étrangères, M. Alberto Carlos, a 11 ans d'expérience au Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, dont deux ans et demi dans le cadre d'opérations d'urgence au Soudan et huit ans au Timor-Leste, où il a mené pendant deux ans les opérations.

M. Hernani Coelho a été conseiller pour les politiques du Programme des Nations Unies pour le développement au Timor-Leste pendant quatre ans et demi, et Ambassadeur du Timor-Leste à Canberra

pendant trois ans. M[me] Emilia Pires a travaillé de nombreuses années au sein du Groupe de coordination des donateurs de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO). Après des études à la London School of Economics, elle a travaillé pour la Banque mondiale à Gaza, en Palestine. Sans affiliation politique, M[me] Pires a été invitée à diriger le Ministère des finances du Timor-Leste, elle a accepté cette responsabilité et occupe ces fonctions depuis près de cinq ans.

Comme les membres peuvent le voir, nos compatriotes, à l'instar d'autres exemples dans notre pays, ont une longue et riche expérience de l'échiquier national et international et ont fait leurs armes au sein de missions difficiles sur le terrain.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier le Représentant permanent et Ambassadeur de l'Afrique du Sud d'avoir bien voulu accepter d'être le coordonnateur du groupe restreint concernant le Timor-Leste. Je voudrais également remercier le Brésil de sa direction passée du Groupe.

L'année 2012 marquera un nouveau jalon de notre histoire avec l'Organisation des Nations Unies. J'ai perdu le compte du nombre de fois où j'ai parcouru, depuis 1975, les couloirs de l'Organisation. À titre de curiosité, lorsque je suis venu à l'ONU pour la première fois, Yakov Malik, de l'ex-Union soviétique était ici. Les membres peuvent donc imaginer depuis combien de temps je connais l'ONU. J'en ai également connu bien d'autres qui ont depuis disparu du devant de la scène ou bien sont disparus.

Entre 1975 et 1999, nombre de mes voyages à New York ont été sources de découragements mais nous avons poursuivi notre lutte. Pour finir, la grande majorité de la population a opté, après bien des années, pour l'indépendance, au cours des consultations populaires gérées par la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste. Puis cela a été le tour de l'ATNUTO, sous la direction de notre cher ami si regretté, Sergio Vieira de Mello, puis des missions subséquentes des Nations Unies.

En 2006 c'est avec grand regret que j'ai dû revenir au Conseil pour demander assistance une fois de plus après les troubles civils survenus au Timor-Leste. Cela aura été une période difficile pour moi et mes compatriotes. Toutefois, il convient de remettre les événements de 2006 dans leur contexte : quatre ans à peine s'étaient écoulés depuis le rétablissement de l'indépendance en mai 2002. La quasi-totalité des États passent par ce type d'expérience traumatique à un moment de leur histoire. Le propre d'un État qui fonctionne est qu'il apprend de ce type d'expériences et en sort plus fort et déterminé à ne pas les laisser se reproduire.

À cet égard, le peuple timorais est déterminé à veiller à ce que la paix et la stabilité que nous connaissons actuellement soient maintenues en 2012 et au-delà. Je puis confirmer après les nombreux voyages que j'ai effectués à travers le pays, jusqu'aux confins les plus reculés, que le peuple timorais est uni dans son attachement à la paix et dans son désir d'un avenir meilleur.

Je suis très heureux une fois de plus de prendre la parole devant cet organe, cette fois dans des circonstances beaucoup plus gaies que celles dans lesquelles se trouvait le Timor-Leste dans la première moitié de 2006, où il semblait se diriger à grands pas vers le bord du gouffre. En mai 2006, alors que la crise durait depuis des semaines, je me suis rendu précipitamment à New York pour prendre la parole devant le Conseil afin de l'implorer de nous venir en aide, d'urgence, pour rétablir l'ordre public. Décrivant le climat qui régnait alors dans la capitale, je me souviens d'avoir déclaré que Dili était à bout, que la peur y était palpable. Avec le recul, je ne peux que dire, aujourd'hui, que la crise de 2006 aurait pu être évitée. Elle provenait de problèmes mineurs mais non réglés au niveau des forces de défense, que l'on a laissé s'envenimer et se propager aux forces de police, puis à la rue. Aujourd'hui c'est dans des circonstances bien différentes que je prends la parole devant le Conseil. Dili est une ville animée, pleine de vie. Aujourd'hui, ce qui est palpable, c'est la paix. La paix est revenue dans nos villes, nos collectivités, nos rues, nos écoles et nos foyers.

Sous ma présidence, un certain nombre d'initiatives ont été prises pour traiter à la racine les causes de la crise de 2006 et encourager une culture de la paix et de la non-violence, sachant que la paix prend d'abord racine au sein de chacun d'entre nous, de nos familles et de nos communautés. Elle ne peut naître de simples accords officiels, déclarations ou décrets gouvernementaux ou de mesures de police. La paix est un processus, parfois long, trop long. Elle peut être le résultat d'un processus politique officiel mais pour qu'elle perdure, c'est avec les êtres humains, les individus, que nous devons traiter, avec les communautés, les gens de la vie réelle, qui ont subi des traumatismes, qui connaissent émotions et colère, mais

également des êtres remplis d'espoir, des gens qui ont un cœur et des sentiments.

En 2009 nous avons mis en place le programme « Dili, ville de paix », initiative reposant sur une série de dialogues mensuels avec les collectivités des différentes régions du pays. Des manifestations sportives et culturelles ont été créées sous le slogan « La voie de la paix et de l'unité nationale » : le festival culturel et musical du Mont Ramelau, le Tour du Timor, qui est maintenant dans sa quatrième année, et le marathon international de Dili, au début de mai, actuellement dans sa troisième année, entre autres initiatives destinées à redonner à notre peuple espoir, fierté et confiance. La campagne en faveur de la paix est renforcée par des initiatives accélérées de lutte contre la pauvreté, qui incluent la construction de maisons simples pour les ménages extrêmement pauvres, la construction ou la rénovation d'écoles, et par le financement d'activités génératrices de revenu pour les familles très pauvres.

Nous reconnaissons en toute humilité et sommes conscients qu'aucune personne ou institution ne peut à elle seule instaurer la paix, la sécurité et la stabilité. C'est l'œuvre de nous tous au Timor-Leste – le Gouvernement, les dirigeants politiques, la société civile, les églises, ainsi que tous ceux qui se sont engagés à une paix durable. Guérir les blessures au sein des communautés demande de patients efforts, avec une attention particulière accordée aux blessures de l'âme. La paix doit se construire pierre par pierre, communauté par communauté, et elle requiert une patience illimitée et un soin de chaque jour, de chaque semaine, en œuvrant tous ensemble, en se mêlant aux gens du peuple, en leur étant accessible, en écoutant et en communiquant, en leur faisant sentir que les dirigeants se soucient de leurs souffrances, de leurs besoins et de leurs rêves.

Après cinq années de mandat en tant que Président et quatre gouvernements constitutionnels dirigés par le Premier Ministre Xanana Gusmão, je suis à la fois heureux que beaucoup ait été réalisé, mais triste de constater que trop reste encore à accomplir. Je dois aussi préciser ici que nous n'aurions pas fait tout ce chemin sans l'aide généreuse de la communauté internationale, de l'Organisation des Nations Unies par le biais de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), des institutions et programmes spécialisés, de nos nombreux partenaires bilatéraux – importants ou moins importants – et de nos voisins les plus proches. Par conséquent, je tiens à les remercier tous de leur engagement généreux et constant à nos côtés de 1999 à 2002, et de nouveau depuis 2006.

Je tiens en particulier à réaffirmer la gratitude de notre peuple aux Gouvernements et aux peuples de la Malaisie, de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et du Portugal, qui ont, en réponse à notre demande d'aide d'urgence en 2006, immédiatement dépêché sur nos terres une force robuste qui, en étroite collaboration avec les dirigeants timorais, a réussi à empêcher le pire. La Malaisie, pays voisin d'Asie du Sud-Est, a fait montre d'une véritable solidarité régionale et Sud-Sud, d'un professionnalisme et d'une préparation impressionnants en déployant en un temps record des forces maritimes et aériennes à des milliers de kilomètres de ses côtes. À leur déploiement maximal en 2006-2007, les forces conjointes australo-néo-zélandaises présentes sur notre sol comptaient au total 3 500 militaires, hommes et femmes.

Aujourd'hui, ce nombre est d'environ 450. Ces militaires n'ont pas accompli d'opérations de maintien de l'ordre depuis 2009, mais ont été en revanche très efficaces pour ce qui est d'aider à la formation humanitaire et technique de notre force de défense. Moins d'une semaine après notre appel à l'aide en 2006, le Portugal a envoyé par avion, à plus de 32 000 kilomètres de distance, une compagnie de sa force d'élite, la prestigieuse Guarda Nacional Republicana, avec tout l'équipement nécessaire, y compris des véhicules blindés de transport de troupes, des unités médicales et bien plus encore. La République d'Indonésie s'est comportée en bonne voisine et en bonne amie, en veillant à ce que nos frontières communes soient protégées, même pendant les troubles à Dili. Je leur renouvelle à tous l'expression de notre sincère admiration et de la gratitude éternelle de notre peuple.

Il s'agit d'une année riche en événements pour notre peuple. Nous allons célébrer le dixième anniversaire de la restauration de l'indépendance, et deux élections majeures vont avoir lieu : l'élection présidentielle le 17 mars, et les élections législatives pendant la dernière semaine de juin. Dix ans après, nous pouvons nous estimer satisfaits de ce que le *Rapport sur le développement humain* du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) d'octobre 2010 ait accordé au Timor-Leste un indice de développement humain de 0,502, plaçant notre pays dans la catégorie du développement humain moyen. Cela représente une augmentation par rapport à l'indice

de 0,428 en 2005 et de 0,375 au moment de l'indépendance.

Depuis 2005, l'espérance de vie à la naissance a augmenté au Timor-Leste de plus de deux ans, et elle est maintenant en moyenne de 62,1 ans. Le produit national brut par habitant a augmenté de 228 % pendant la même période, pour atteindre plus de 5 000 dollars. Le taux de croissance annuel moyen dépasse 10 % depuis quatre ans, et le taux de croissance réel du produit intérieur brut, sans compter le pétrole, reste fort.

Le taux de scolarisation au Timor-Leste a fait un bond du taux modeste de 63 % en 2006 à plus de 90 % pour l'éducation de base, selon le recensement national de 2010. Au cours des trois dernières années, près de 200 000 adultes sont passés de l'analphabétisme à une alphabétisation de base, et le Timor-Leste proclamera l'alphabétisation totale des adultes d'ici à 2015.

Dans le secteur de la santé, comme dans le secteur de l'éducation des adultes, des progrès sensibles ont été enregistrés, dont le mérite revient en bonne partie à Cuba. La mortalité infantile et celle des enfants de moins de 5 ans ont toutes deux été considérablement réduites. Les incidences du paludisme et de la dengue, ainsi que la prévalence de la pauvreté, ont diminué.

Il ne saurait y avoir de mission plus noble que celle de sauver nos frères humains de cette maladie vieille de plusieurs siècles qu'est la lèpre. Avec l'appui de la Nippon Foundation et de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et grâce à l'engagement et au dévouement de son bienfaiteur, M. Yohei Sasakawa, Ambassadeur itinérant de l'OMS pour l'élimination de la lèpre, l'incidence de la maladie au Timor-Leste est désormais de moins d'un cas pour 10 000 personnes. La lèpre est considérée par l'OMS comme ayant été médicalement éradiquée au Timor-Leste, pour la première fois depuis des siècles.

Je tiens ici à dûment souligner la généreuse contribution de la Commission européenne, notre deuxième partenaire de développement par ordre d'importance. D'autres donateurs bilatéraux, publics et privés, des organisations non gouvernementales (ONG) et des organismes des Nations Unies ont tous contribué généreusement, et nous leur en sommes éternellement reconnaissants à tous.

Toutefois, tout fiers que nous sommes de ce que nous avons accompli à ce jour, nous sommes également fort conscients des défis de taille qui restent à surmonter. La pauvreté a connu une sensible réduction, puisque sa prévalence est tombée de 49 % en 2007 à 41 % deux ans plus tard, selon les estimations de la Banque mondiale. Mais cela signifie que le taux de pauvreté reste encore élevé, et demeure un défi majeur. La malnutrition infantile est extrêmement élevée et constitue un acte d'accusation envers nous tous, nous les dirigeants timorais ainsi que nos partenaires. La tuberculose reste endémique et constitue notre problème de santé numéro un.

Bien que nous reconnaissions nos lacunes et nos échecs, il est temps que nos partenaires bilatéraux et multilatéraux, notamment les ONG internationales, acceptent leur part de responsabilité quant aux échecs dans ce domaine très critique. Notre administration publique n'est pas encore bien informée des procédures et manque de ressources humaines qualifiées. Nous sommes déterminés à améliorer la rentabilité des dépenses budgétaires et des investissements publics dans les infrastructures de base. L'accès à l'eau potable, à l'assainissement, à la santé publique et à l'éducation sont des priorités clefs qui exigent davantage d'investissements solides, maintenant et dans les années à venir.

Comme le montrent le *Rapport sur le développement humain* du PNUD ainsi que d'autres indicateurs, nous avons recouvré un solide élan après de brèves périodes d'instabilité. La situation politique au Timor-Leste, ces dernières années, n'a pas du tout connu de tensions. Notre société est une société ouverte. La transparence de notre vie publique est un processus que nous nous sommes engagés à promouvoir et à renforcer, avec l'aide de la communauté internationale.

Comme beaucoup ici le savent, le Timor-Leste a la chance d'être relativement riche en ressources minérales. Nous possédons un fonds pétrolier qui est géré avec soin afin de garantir qu'il profitera au Timor-Leste dans les années à venir. L'Initiative de transparence des industries extractives place le Timor-Leste au premier rang des pays d'Asie, et au troisième dans le monde en matière de responsabilité et de transparence dans la gestion des ressources pétrolières.

Déterminé à promouvoir la bonne gouvernance et la transparence, notre parlement national a promulgué une loi contre la corruption. Nous avons depuis créé un organe de lutte contre la corruption. Les offices du Médiateur et les compétences du Procureur général en

matière d'enquêtes ont été renforcés. Dans les deux cas, des investissements importants ont été faits dans les domaines de l'organisation et de la formation.

Notre démocratie est dynamique et multipartite, et neuf partis sont représentés au Parlement national. Près de 30 % des membres élus du Parlement sont des femmes. Plusieurs femmes détiennent des portefeuilles ministériels essentiels. À ce jour, les noms de 13 candidats ont été confirmés à l'élection présidentielle du 17 mars. J'ai dû me montrer au Président particulièrement incompétent au cours des quatre dernières années, vu le nombre de personnes qui veulent aujourd'hui prendre ma place. Je fais partie des 13 candidats. Vingt-quatre partis politiques se sont inscrits en vue des élections législatives – 24 partis politiques dans un pays d'un million de personnes. Je ne cesse de dire à notre peuple que les États-Unis, qui comptent 300 millions d'habitants et qui sont une superpuissance, comptent deux partis. En Indonésie, pays qui compte 250 millions d'habitants, cinq partis sont représentés au Parlement. Avec une population d'un million de personnes, nous avons aujourd'hui 24 partis inscrits.

Je ne puis qu'espérer que les électeurs seront plus sages que les aspirants politiciens et qu'ils concentreront leurs voix sur un petit nombre de partis politiques mieux connus afin de garantir des majorités stables et fonctionnelles. Parce que je me suis exprimé *ad nauseam* sur la question dans mon pays, je n'ai pas gagné la sympathie des aspirants politiciens en lançant des appels francs et répétés aux électeurs pour qu'ils ne perdent pas leurs voix en votant pour des partis politiques nouveaux et plus petits.

Nous avons ratifié tous les principaux traités internationaux en matière de droits de l'homme et honorons les obligations qui s'y rapportent. Selon Reporters sans frontières, les médias au Timor-Leste font partie des plus libres de la région. Nous sommes fiers d'avoir une Constitution très libérale et humaniste qui interdit la peine de mort et l'emprisonnement à vie. La peine de prison maximale au Timor-Leste est de 25 ans.

Ensemble, nous avons développé notre vision du développement national et, en juillet dernier, nous avons lancé notre plan stratégique de développement, qui nous aidera à transformer notre vision en réalité. La réussite du Timor-Leste est aussi celle de l'ONU. La MINUT, dirigée par la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Ameerah Haq, a apporté des contributions réelles depuis sa création en 2006, le plus clairement dans les domaines des bons offices, de la sécurité publique et des activités de police. La MINUT a également fourni une assistance considérable dans les domaines de l'état de droit, de la gouvernance, de la justice et des droits de l'homme.

D'ici à la fin de l'année, nous souhaitons que les activités de maintien de la paix s'achèvent et qu'un nouveau partenariat avec l'ONU prenne forme. Je vais être clair. Nous voulons établir un partenariat international dont nous avons besoin, qui sera sous-tendu par une modeste mission des Nations Unies conforme aux besoins réels de notre pays et adaptée en fonction de l'évolution de la réalité sur le terrain. Pour y parvenir, nous avons créé un Comité de haut niveau sur la transition, que je préside avec l'appui du Premier Ministre et de la Représentante spéciale. Nous nous réunissons tous les deux mois et avons élaboré un plan de transition que nous avons tous les trois signé le 19 septembre 2011. Le niveau d'engagement du Gouvernement et de l'ONU est constamment élevé, et je suis certain que ce plan sera mis en œuvre.

En janvier, le Gouvernement et l'ONU ont entamé des délibérations pour envisager différentes options s'agissant du rôle que jouera l'ONU après le départ de la MINUT. Un consensus se dégage : le rôle de l'ONU pourrait notamment consister à appuyer le renforcement des institutions démocratiques, le renforcement des capacités des institutions chargées de la sécurité, en particulier la Police nationale du Timor-Leste, notre force de police nationale, et à continuer de fournir un appui dans les domaines de la gouvernance, de la justice et des droits de l'homme. Le Gouvernement et toutes les parties intéressées continueront de participer activement à ces délibérations pour veiller à ce que la meilleure option retenue soit celle qui est adaptée aux besoins et aux priorités spécifiques du Timor-Leste – en tenant compte du fait que d'ici à août 2012, un nouveau Gouvernement timorais sera en place, qui prendra la décision finale à cet égard.

Pour terminer, j'invite toutes les personnes présentes à se rendre au Timor-Leste en 2012 pour constater d'elles-mêmes tout le chemin parcouru par notre pays, prendre part aux célébrations d'anniversaire que nous avons programmées tout au long de l'année, parcourir nos montagnes et nager dans nos eaux claires. Je prie chaque jour notre Dieu Tout-Puissant et miséricordieux d'accorder aux membres du

Conseil les qualités uniques propres à leur rôle de chefs de file : vision, compassion et courage.

Cet organe collectif de sécurité, qui a été créé après la tragédie de la Deuxième Guerre mondiale pour préserver l'humanité du fléau des guerres, est souvent sollicité pour prévenir des guerres ou y mettre fin. Les attentes sont aussi élevées que sont profonds le désespoir et les souffrances de ceux qui demandent de l'aide. Souvent, il n'est pas répondu à temps à ces attentes, et la foi des peuples dans les idéaux de l'ONU et leurs illusions à cet égard, qu'ils avaient imaginées dans leur désespoir, sont anéanties. Malheureusement, trop souvent, il n'y a pas grand-chose que des forces extérieures puissent faire pour influer sur le cours de la situation dans un pays donné. Mais le Conseil de sécurité peut toujours offrir des paroles d'appui et d'espoir. Le Conseil n'est peut-être pas capable d'atténuer les souffrances de tous, mais il peut aider certains. Il n'est peut-être pas à même d'offrir à tous un abri et un lieu sûr où se réfugier, mais il peut accueillir certains. Il ne peut peut-être pas sauver 1 000 vies, mais il peut tenter d'en sauver au moins une.

Trop souvent, les régimes ne parviennent pas à saisir les occasions qui s'offrent à eux de se retirer en toute sécurité et avec un semblant d'honneur, de sauver la situation pour leur compte et d'épargner de nouvelles souffrances aux autres. Trop souvent également, les parties à un conflit font de mauvais calculs, se sous-estiment mutuellement et surestiment leurs forces respectives, convaincues qu'elles sont plus habiles que leur adversaire et qu'elles peuvent le défaire si elles se contentent de persister. Tout ce qu'elles gagnent ainsi est d'infliger de nouvelles souffrances à la population.

Par moments, le Conseil est critiqué pour son inaction. Parfois, les critiques sont justifiées; parfois, elles ne le sont pas et leurs jugements sans appel sont injustes. Je sais cependant que le Conseil fait ce qu'il peut et autant qu'il peut, car c'est la réalité de notre monde.

Avant de venir ici – ceci ne fait pas partie de mon discours préparé – j'ai failli annuler mon déplacement parce que l'un de mes beaux-frères était décédé la veille. Mais j'ai décidé de venir à New York de toute façon pour partager avec les membres du Conseil une bonne nouvelle concernant les événements dans au moins une région du monde. En regardant les informations du soir sur Al-Jazeera, la BBC ou CNN, j'ai vu que le Conseil essayait de gérer de nombreuses situations de conflit difficiles dans le monde, et je me suis dit que je devrais probablement venir, non seulement pour demander de l'aide, mais aussi pour communiquer une bonne nouvelle aux personnes qui luttent contre ces problèmes partout dans le monde. J'apporte une bonne nouvelle du Timor-Leste, en espérant qu'avant que le Conseil ne passe d'ici peu à gérer d'autres situations, par exemple au Moyen-Orient, ma nouvelle concernant la réussite du Conseil et la nôtre sera réconfortante.

Le Président : Je remercie le Président du Timor-Leste de sa déclaration.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil de sécurité qui souhaitent faire des déclarations.

M. Sangqu (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, c'est un plaisir pour nous de vous voir diriger la présente séance. Une fois de plus, ma délégation voudrait souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité à S. E. M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste. Nous accueillons avec satisfaction ses informations sur les progrès accomplis par son pays. Nous voudrions également lui présenter nos condoléances à la suite du décès de son beau-frère. Nous tenons également à remercier Mme Ameerah Haq, Représentante spéciale du Secrétaire général, de son exposé détaillé sur l'évolution récente de la situation au Timor-Leste.

L'Afrique du Sud a le plaisir de présenter ses félicitations au Timor-Leste à l'occasion du dixième anniversaire de son indépendance. Il s'agit d'un moment historique, non seulement pour le Gouvernement et le peuple du Timor-Leste, mais aussi pour toutes les personnes éprises de paix dans le monde, qui continuent de militer en faveur du droit à l'autodétermination. Preuve des progrès remarquables qu'il a réalisés, le Timor-Leste, qui, il n'y a pas si longtemps, accueillait une mission de maintien de la paix des Nations Unies, déploie désormais du personnel dans des missions de maintien de la paix des Nations Unies, telles que la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et la Mission des Nations Unies au Soudan. Cela témoigne des capacités renforcées des Falintil-Forças Armadas de Defesa du Timor-Leste et de la volonté des autorités timoraises de contribuer de manière constructive à la paix et à la sécurité internationales. Nous nous réjouissons également de l'intérêt exprimé par le Timor-Leste à

adhérer à la communauté régionale de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et à y jouer un rôle important.

Cette année également, les effectifs de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) seront réduits et le Gouvernement timorais assumera toute la responsabilité du fonctionnement de ses institutions de sécurité. La période à l'examen a été marquée par une stabilité générale au Timor-Leste, en raison de l'amélioration de la situation politique et des conditions de sécurité. Nous nous félicitons de l'engagement ferme des dirigeants nationaux et d'autres parties prenantes au Timor-Leste à promouvoir un dialogue national et une participation pacifique et sans exclusive aux processus démocratiques, ainsi que de leurs efforts incessants visant à promouvoir une paix, une stabilité et une unité durables.

Dans le domaine de la gouvernance et du renforcement des institutions, les autorités timoraises ont adopté de nouvelles lois en vue de renforcer encore la capacité et l'efficacité des institutions étatiques. Nous nous félicitons des progrès réalisés par les autorités timoraises dans les préparatifs des prochaines élections présidentielle et législatives, prévues pour cette année. Le processus électoral consolidera davantage la démocratie et la stabilité dans le pays. En particulier, nous sommes encouragés par les efforts que mènent les organes d'administration des élections pour inciter un plus grand nombre de femmes et de jeunes à participer au processus électoral. Nous félicitons les responsables politiques de leur engagement déclaré de veiller à ce que ces élections se déroulent dans un climat de paix et de stabilité. La poursuite du dialogue entre les responsables politiques avant la tenue des élections sera essentielle pour assurer l'issue pacifique de celles-ci. En conséquence, le dialogue entre les dirigeants nationaux organisé conjointement par le Président Ramos-Horta et l'évêque de Baucau, qui doit se tenir avant les élections, rapprochera de la réalisation de cet objectif.

Certes, il convient de saluer les progrès accomplis dans de nombreux domaines, mais il reste encore beaucoup à faire, comme l'indique le rapport du Secrétaire général (S/2012/43). Un appareil de sécurité fort et efficace dirigé par les Timorais, avec mission de relever les défis qui se posent en matière de sécurité, joue ici un rôle essentiel. Dans ce contexte, la Police nationale du Timor-Leste a repris la pleine responsabilité des activités de police dans le cadre de la mise en œuvre du Plan de développement conjoint conclu entre la Police nationale et la MINUT. La Police nationale a également continué à se concentrer sur sa capacité opérationnelle, avec les conseils techniques de la police de la MINUT, en préparation aux processus électoraux. Il faut continuer à appuyer la Police nationale, ainsi que le renforcement des institutions et des capacités. Nous exhortons donc la MINUT à continuer d'apporter son appui à la Police nationale jusqu'à la fin de l'année.

La vérité et la réconciliation sont importantes pour consolider davantage la stabilité du Timor-Leste à long terme. De nouveaux progrès dans la mise en œuvre des recommandations de la Commission Vérité, accueil et réconciliation et de la Commission Vérité et amitié auraient un impact positif sur la paix et la stabilité à long terme du Timor-Leste.

L'Afrique du Sud se félicite des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan de transition en ce moment où le mandat de la MINUT est proche de son terme. Nous souscrivons à l'avis du Secrétaire général que le plan de transition conjoint doit être assorti d'un examen régulier pour répondre à l'évolution de la situation sur le terrain. L'Afrique du Sud estime qu'il faudrait laisser aux autorités timoraises le soin de décider et de prendre l'initiative en ce qui concerne la question de la nature et du rôle d'une présence des Nations Unies après la fin du mandat de la MINUT.

C'est un singulier honneur pour l'Afrique du Sud d'avoir été appelée à jouer un rôle de premier plan concernant à la situation au Timor-Leste au Conseil de sécurité. Nous tenons à remercier les membres du Conseil qui ont collaboré dans un esprit constructif à la rédaction du projet de résolution, qui, entre autres choses, proroge le mandat de la MINUT jusqu'au 31 décembre 2012 et approuve son plan de réduction progressive d'effectifs, conformément au vœu exprimé par le Gouvernement timorais et compte tenu des conditions sur le terrain après l'aboutissement du processus électoral de 2012. Nous nous réjouissons à la perspective de voir adopter à l'unanimité ce projet de résolution relatif au Timor-Leste.

Je suis convaincu que nous avons tous pris bonne note de l'invitation faite par le Président Ramos-Horta au Conseil de sécurité de visiter son magnifique pays en 2012.

M. Manjeev Singh Puri (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué le présent débat sur la situation au Timor-Leste. Je voudrais également

souhaiter chaleureusement la bienvenue au Conseil de sécurité à S. E. M. José Ramos-Horta, Président du Timor-Leste, et le remercier de sa déclaration. Je remercie également la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Timor-Leste, M[me] Ameerah Haq, de son exposé détaillé.

Le dernier rapport du Secrétaire général (S/2012/43) nous a donné l'occasion de réfléchir à l'évolution récente de la situation, en ce moment où la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) s'apprête à réduire ses effectifs d'ici à la fin de l'année. Nous notons avec beaucoup de satisfaction que, dans l'ensemble, la situation au Timor-Leste est restée calme et stable et que le pays est fermement engagé sur la voie d'une paix, d'une stabilité et d'un développement durables. En fait, l'évaluation par le Président Horta des progrès accomplis jusqu'à présent est très encourageante.

Cette année pourrait également marquer un tournant dans la consolidation d'une transition démocratique au Timor-Leste. Des élections présidentielle et parlementaires sont prévues au cours de cette année, qui marque le dixième anniversaire du retour à l'indépendance du pays. La participation continue et active de tous les partis politiques aux processus démocratiques et les proches élections sont un signe encourageant de l'attachement durable du Timor-Leste à la démocratie. Nous sommes heureux de noter que les préparatifs de ces élections ont progressé de manière régulière et qu'un cadre législatif adéquat a été déjà mis en place. Nous apprécions à sa valeur l'appui technique et logistique apporté par les Nations Unies et la communauté internationale à la tenue de ces élections.

Nous félicitons la Police nationale du Timor-Leste de ses efforts au service du développement institutionnel et du renforcement des capacités. La Police nationale s'acquitte avec succès de ses responsabilités pour la conduite, le commandement et le contrôle de toutes les opérations de police dans le pays. Les proches élections seront une épreuve de vérité pour déterminer si elle est prête à assurer le maintien de l'ordre dans le pays. À mesure que le processus de transition se poursuit, il est essentiel que la MINUT continue d'apporter son appui à la Police nationale, conformément au souhait du Gouvernement.

Regardant vers l'avenir, il est essentiel de mettre en place les cadres législatifs et opérationnels nécessaires pour une délimitation claire des tâches de l'armée et de la police, afin qu'elles puissent s'acquitter efficacement de leurs responsabilités sous le commandement et le contrôle du Gouvernement civil. Nous appuyons les efforts du Gouvernement à la recherche d'une participation accrue aux activités régionales et pour relever les défis de développement auxquels le pays est confronté. Nous avons noté avec satisfaction que dans l'ensemble, la croissance économique demeure robuste, notamment en ce qui concerne les recettes provenant du pétrole et du gaz. L'accent que ne cesse de mettre le Gouvernement sur l'infrastructure et l'équipement contribuera assurément au démarrage d'une transition socioéconomique rapide dans le pays.

La MINUT se préparant à se retirer avant la fin de 2012 et le Gouvernement assumant la pleine responsabilité de différents processus, le système des Nations Unies et les organismes présents sur le terrain doivent œuvrer de façon cohérente. Tous les aspects cruciaux liés à la transition, notamment la réduction des effectifs de la composante police de la MINUT après les élections, la mise en œuvre du Plan commun de transition et les contours du futur engagement des Nations Unies, doivent être décidés en étroite concertation avec le Gouvernement. Il importe que la transition soit guidée et prise en main par le Gouvernement timorais. Nous attendons avec intérêt le rapport que publiera le Secrétaire général après les élections.

L'Inde attache une grande importance à ses relations avec le Timor-Leste, et nous avons cherché à contribuer au développement du pays en fournissant expertise et formation dans les domaines de notre compétence et là où nous constatons des complémentarités dans leur mise en œuvre. L'Inde a apporté son appui au Gouvernement du Timor-Leste, notamment par une aide pour l'achat d'équipements et de matériel liés au développement socioéconomique et dans le secteur de mise en valeur des ressources humaines. Nous avons aussi établi des partenariats avec le Gouvernement du Timor-Leste dans le cadre du groupe Inde, Brésil et Afrique du Sud.

Les progrès enregistrés à ce jour nous confortent dans notre conviction que nous allons dans la bonne direction et que la MINUT est en bonne voie de devenir un cas exemplaire de réussite. Nous nous félicitons des efforts que déploient la MINUT, la communauté internationale et les partenaires bilatéraux pour réaliser la paix, la stabilité et le développement dans le pays. Nous appuyons la recommandation du

Secrétaire général de proroger le mandat de la MINUT jusqu'à la fin de décembre 2012 en maintenant les effectifs actuels autorisés.

Avant de terminer, je tiens à remercier sincèrement la Représentante spéciale du Secrétaire général, M[me] Ameerah Haq, pour son rôle de chef de file, et son équipe pour son dévouement et les efforts incessants qu'elle a déployés afin d'aider le Gouvernement et le peuple du Timor-Leste.

M. Parham (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : C'est un honneur de vous voir, Monsieur le Ministre, présider la présente séance. C'est aussi un grand honneur pour nous d'avoir entendu les paroles stimulantes du Président Ramos-Horta – non seulement son compte-rendu édifiant sur l'extraordinaire parcours du Timor-Leste, mais aussi son rappel de la lourde et noble responsabilité du Conseil. Nous sommes attristés par le décès d'un membre de sa famille, mais bien heureux, toutefois, de sa décision de respecter son engagement d'être parmi nous.

Tous nos remerciements aussi à la Représentante spéciale du Secrétaire général, M[me] Ameerah Haq, pour son exposé d'aujourd'hui, et à l'ensemble du personnel de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) pour son incessante contribution à la stabilisation du Timor-Leste. Je tiens à leur exprimer ma gratitude pour tout ce qu'ils ont accompli.

J'aimerais mettre l'accent sur trois points : d'abord l'évolution de la situation au Timor-Leste; ensuite la norme fixée par le retrait de la MINUT; et, enfin, la nature de la présence des Nations Unies après le retrait de la Mission.

Premièrement, cette année sera décisive pour l'avenir du Timor-Leste et de son peuple, qui sera appelé à élire un président et un nouveau Parlement. À l'heure où le Timor-Leste s'achemine vers ces importantes étapes, nous relevons avec plaisir la consolidation de la paix et de la stabilité dans le pays et la croissance et le développement économique encourageants. La tenue d'élections régulières, justes et responsables en mars et en juin est importante pour l'avenir du Timor-Leste et sa légitimité démocratique. Nous saluons le comportement des partis politiques qui ont continué de lancer des appels au calme durant les élections et pour que l'on évite tout discours potentiellement incendiaire.

La reprise de la responsabilité principale des activités de police par la Police nationale l'année dernière a été un succès. Nous relevons encore qu'il n'y a pas eu d'augmentation notable des violences au Timor-Leste à l'approche du premier anniversaire de cette reprise. La Police nationale peut être fière de ses réalisations.

Abordant maintenant mon deuxième point, je dirai que l'année 2012 est également une année importante pour le maintien de la paix des Nations Unies au Timor-Leste – une année qui, nous l'espérons, servira de modèle pour les futures transitions du maintien de la paix et à la consolidation de la paix. La reprise, l'année dernière, de la responsabilité des activités de police aura été un exemple vivant de réussite en la matière. La paix et la sécurité ont prévalu et le Timor-Leste est resté stable.

Nous nous félicitons du Plan commun de transition signé entre le Gouvernement du Timor-Leste et la MINUT, et espérons qu'il pourra servir de modèle pour les futures transitions du maintien de la paix et à la consolidation de la paix et qu'il servira d'exemple à suivre par d'autres – les Nations Unies et l'État hôte élaborant un plan complet et détaillé aux fins de la préservation de la stabilité future d'un pays, appuyé par le Conseil de sécurité.

Il importe que le processus réussisse en tant que tel et qu'il montre aussi que l'ONU et les États Membres sont en mesure de gérer un processus de transition sans mettre en péril la stabilité. Toutefois, il ne faut pas se satisfaire de l'élaboration du Plan, et nous encourageons la MINUT à procéder à une analyse rigoureuse des scénarios et à prévoir des plans de rechange, notamment avant les élections, au cas où les conditions d'un retrait ne seraient pas réunies ou la situation sur le plan de la sécurité évoluerait sur le terrain.

Le retrait de la MINUT aura valeur de test décisif pour l'ONU, qui devra veiller à ce que son retrait s'effectue sans incident et efficacement, tout en préservant la stabilité au Timor-Leste. Certes, nous espérons et nous comptons que la paix et la sécurité règneront au cours des prochaines années, mais nous voulons aussi saisir cette occasion pour rassurer le Gouvernement du Timor-Leste que le retrait de la MINUT ne signifie pas que le Conseil de sécurité tournera le dos au pays.

Cela m'amène à mon troisième et dernier point, à savoir la présence des Nations Unies après le retrait de la MINUT. Nous espérons sincèrement que les Nations Unies et le Gouvernement du Timor-Leste continueront

de coopérer de la même manière qu'ils l'ont fait lors de l'élaboration du Plan commun de transition en vue de formuler une proposition claire sur la forme, le concept et les objectifs de la présence des Nations Unies après le retrait de la MINUT.

Il nous faut nous prononcer en temps voulu sur les options figurant dans le Plan commun de transition, en nous basant sur les données des organismes des Nations Unies et de la communauté internationale. Il nous faut faire en sorte que les tâches soient assignées et les ressources allouées et configurées de façon à garantir un maximum d'efficacité et d'efficience. Les objectifs, les priorités et les critères de progrès doivent être clairs, comme doit l'être le critère de succès et de retrait. Notre objectif doit être la transition vers la présence d'une équipe de pays des Nations Unies dès que cela sera réellement possible.

Entre-temps, la transition de la MINUT à une nouvelle forme de présence des Nations Unies représentera une étape décisive sur la voie d'une stabilité et d'une croissance continues au Timor-Leste. Nous remercions le Président Ramos-Horta de sa très tentante invitation.

M. Moraes Cabral (Portugal) (*parle en portugais; interprétation assurée par la délégation*) : Je souhaite la bienvenue au Président de la République démocratique du Timor-Leste, S. E. M. José Ramos-Horta, Chef d'État d'un de nos pays frères, et aux membres du Gouvernement du Timor-Leste. Je le remercie aussi de son discours édifiant et des paroles aimables qu'il a prononcées à l'égard de mon pays. Je me dois aussi de lui présenter mes sincères condoléances à la suite du décès qui l'a frappé. J'apprécie à sa juste valeur sa présence dans ces circonstances difficiles.

Je voudrais aussi souhaiter tout particulièrement la bienvenue aux délégations de l'Angola, qui prendra la parole en sa qualité de Président de la Communauté des pays de langue portugaise, et du Brésil. Je tiens à remercier la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), représentée par la Représentante spéciale du Secrétaire général, et à réaffirmer le plein appui du Portugal au travail de la Mission. Par le biais de Mme Ameerah Haq, je tiens aussi à rendre hommage au personnel de la Mission pour son important travail.

L'année 2012 sera incontestablement une année décisive pour le Timor-Leste. Les élections présidentielle et parlementaires rythmeront la vie politique du pays au cours de la période à venir. Parallèlement, le Timor-Leste se prépare à mener à bien la transition d'un mandat de la MINUT à une présence future des Nations Unies, qui doit être réévaluée et adaptée aux nouvelles réalités au Timor-Leste. Enfin, ce sera l'année qui marquera le dixième anniversaire de l'avènement d'un Timor-Leste indépendant, libre et démocratique.

Le rapport du Secrétaire général (S/2012/43) souligne à juste titre les progrès que le Timor-Leste a accomplis au cours de la période considérée. Nous pensons qu'il est clair, sur la base des données disponibles et de la volonté dont ont fait montre le peuple timorais et les institutions du pays, que le Timor-Leste est un modèle de réussite s'agissant de la défense et de la promotion de la démocratie, des droits de l'homme et du développement social et économique. Le Timor-Leste est réellement un cas de réussite dans l'histoire de la transition d'un conflit à la stabilité et au développement. Ce succès se fonde sur le leadership des autorités et leur implication active; la profondeur de la planification stratégique de l'économie et de la transition au-delà du maintien de la paix; la mise en œuvre de politiques nationales essentielles; et la coordination efficace avec l'Organisation des Nations Unies et les partenaires bilatéraux.

Je voudrais maintenant souligner plusieurs facteurs de succès dans les prochains mois. Les élections seront le moment décisif de la consolidation des institutions timoraises. Nous sommes convaincus que les élections se tiendront dans un climat de paix et de transparence et dans le respect des normes internationales. Nous sommes également persuadés qu'elles seront marquées par la sagesse politique de la part des partis et par le sens du devoir de la part de la population.

Pendant les élections, la Police nationale du Timor-Leste aura à relever son plus grand défi depuis mars 2011, date à laquelle elle a assumé la responsabilité de la sécurité dans tout le pays. Il est donc encourageant qu'elle se prépare depuis plusieurs mois à assurer l'ordre public pendant le processus électoral et à faire face à toute difficulté qui pourrait apparaître durant cette période. À cet égard, l'appui de la police de la MINUT sera important. Je voudrais d'ailleurs souligner le travail admirable entrepris par la MINUT dans les secteurs de la justice et de la sécurité.

S'agissant du processus de transition, le Portugal appuie le renouvellement du mandat de la MINUT jusqu'au 31 décembre 2012, comme le propose le

Secrétaire général dans son rapport. Le projet de résolution qui sera adopté demain constituera une base solide pour le travail que doit encore accomplir la MINUT et pour la transition elle-même.

Je voudrais mettre en lumière l'excellente coopération entre les autorités timoraises et l'ONU, qui a abouti en septembre 2011 à la signature du Plan commun de transition, lequel servira de feuille de route au transfert des responsabilités et capacités de la MINUT aux autorités timoraises. Il s'agit d'un document remarquable en matière d'opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Le Gouvernement timorais a déjà déclaré qu'il souhaitait que l'ONU reste présente dans son pays après que la MINUT se sera retirée. Cette question fait actuellement l'objet d'un examen actif au Timor-Leste et sera probablement examinée plus avant au second semestre, sur la base de la demande du Gouvernement, des évaluations effectuées par les autorités et des contributions de la société civile et des organes des Nations Unies.

De l'avis du Portugal, les développements politiques pertinents en 2012, les préparatifs de la transition vers un nouveau type de présence des Nations Unies dans le pays, et la reconnaissance des réussites obtenues dans la transition vers la paix et la démocratie et dans la création et le renforcement des capacités institutionnelles justifient pleinement une mission du Conseil de sécurité au Timor-Leste. Je saisis l'occasion de remercier le Président d'avoir lancé cette invitation.

Le Timor-Leste s'est efforcé de réaliser des progrès socioéconomiques marqués. La planification économique au Timor-Leste est remarquable, comme le montrent l'adoption du Plan stratégique de développement pour le Timor-Leste sur la période 2011-2030 et les investissements faits dans la création d'une économie non pétrolière, qui sera un facteur essentiel du développement durable. La gouvernance et l'administration ont également été améliorées.

Le Portugal reste très attaché à une coopération bilatérale avec le Timor-Leste, en privilégiant notamment les domaines stratégiques que sont la justice, la sécurité et l'éducation. Il m'est extrêmement agréable de mentionner la récente signature d'un protocole de coopération entre les Ministères de l'éducation portugais et timorais, visant la formation de 7 000 enseignants timorais de tous niveaux, pour un chiffre total de 300 000 élèves.

La participation de soldats timorais à la Force intérimaire des Nations Unies au Liban, au sein du contingent portugais de cette mission, est un exemple particulier de l'engagement du Timor-Leste envers la paix et la sécurité internationales. Nous rendons hommage au Président Ramos-Horta pour son rôle dans la réalisation de ce projet.

Le Timor-Leste a encore du travail à accomplir pour répondre aux aspirations de son peuple en matière de développement économique et de renforcement des institutions nationales. L'appui constant de la communauté internationale reste un facteur crucial du renforcement de ses capacités et de son développement socioéconomique. Le Portugal envisage avec optimisme les événements décisifs qui se dérouleront cette année au Timor-Leste. Le Président Ramos-Horta peut, maintenant et à l'avenir, compter sur notre appui bilatéral autant que multilatéral envers le Timor-Leste.

M. DeLaurentis (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je souhaite la bienvenue au Conseil au Président Ramos-Horta. Les États-Unis lui sont profondément reconnaissants de son engagement passionné envers les droits de l'homme et la démocratie à travers le monde et le remercient de sa présence et de ses évaluations des progrès accomplis par le Timor-Leste.

Nous tenons également à féliciter le Timor-Leste à l'occasion du dixième anniversaire de son indépendance. Le Timor-Leste a pris la place qui lui revient de droit sur la scène mondiale, en devenant un pays fournisseur de contingents aux missions de maintien de la paix des Nations Unies et en créant le Groupe g7+, composé de pays sortant d'un conflit, dont il assure la présidence.

Je remercie la Représentante spéciale, Mme Haq, de son exposé aujourd'hui. Son leadership empreint de dévouement et sa détermination inlassable à renforcer la paix au Timor-Leste sont très appréciés. L'ONU et l'ensemble de la communauté internationale travaillent main dans la main depuis l'indépendance du Timor-Leste et continueront de coopérer avec cette jeune démocratie afin de l'aider à se développer et à prospérer.

Aujourd'hui, nous avons l'occasion de réfléchir aux progrès accomplis pour préserver la stabilité du Timor-Leste et continuer de répondre aux besoins du pays. Nous devons également centrer notre attention sur le retrait progressif prévu de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et

commencer à réfléchir à l'engagement post-MINUT de l'ONU au Timor-Leste.

Je voudrais aborder cinq points. Premièrement, l'ONU se félicite du transfert de la responsabilité des activités de police de la MINUT à la Police nationale du Timor-Leste. Il est essentiel que toutes les parties contribuent au maintien de la stabilité du Timor-Leste pendant toute la période électorale à venir, et ce transfert de responsabilité est un pas dans la bonne direction. Nous nous félicitons des progrès accomplis pour professionnaliser et renforcer la Police nationale de manière qu'elle puisse s'acquitter de toutes ses responsabilités sur le plan de la sécurité et assumer pleinement le rôle que jouait la MINUT. Nous notons que des difficultés persistent et nous encourageons le Gouvernement timorais à distinguer plus précisément les responsabilités qui échoient à la Police nationale et aux forces de défense du Timor-Leste (F-FDTL), notamment alors que nous approchons des élections.

Tandis que le Timor-Leste continue de mettre en place ses propres institutions nationales de sécurité, il sera crucial pour accroître la stabilité d'établir des autorités clairement définies et de garantir responsabilisation et impartialité. Les États-Unis s'engagent à appuyer la poursuite du développement des forces militaires et de police, et nous avons récemment accru notre soutien bilatéral dans ce domaine. Nos efforts pour promouvoir la police de proximité et aiguiser les compétences des forces de police et des procureurs en matière d'enquêtes sont deux exemples de cet engagement.

Deuxièmement, nous applaudissons aux préparatifs du Gouvernement timorais en vue des proches élections, et aux efforts déployés par l'ONU et les autres partenaires internationaux pour soutenir le processus électoral. L'organisation d'élections pacifiques, libres et régulières sera une étape cruciale dans l'histoire du Timor-Leste. La réussite du processus électoral sera la marque d'une nouvelle consolidation de la paix et de la sécurité dans tout le pays et signalera une progression constante sur la voie d'un avenir pacifique et prospère.

Nous continuons d'appeler tous les partis politiques à respecter le résultat de ce processus démocratique et à mener leurs activités politiques de manière pacifique. Nous saluons les engagements pris jusqu'ici par les dirigeants politiques à préserver un processus démocratique et pacifique.

Troisièmement, le développement d'un état de droit et d'institutions de gouvernance robustes et compétentes est essentiel au succès à long terme du pays. Nous sommes encouragés par les progrès du Gouvernement dans la promotion d'initiatives en faveur de la transparence et de la lutte contre la corruption, et soulignons qu'il convient de consolider ces institutions. Nous encourageons le règlement des questions en suspens en matière de vérité et de réconciliation concernant la période 1975-1999, notamment la mise en place d'un institut de la mémoire ou d'un mécanisme institutionnel équivalent. Nous espérons en outre que l'Équipe chargée des enquêtes sur les infractions graves sera à même d'achever son important travail dans les limites de son mandat. Nous exhortons les autorités timoraises à s'assurer que tous les auteurs de crimes et violations rendent compte de leurs actes, pleinement et de manière crédible, s'agissant notamment des crimes commis pendant la crise de 2006, afin que justice soit faite et que les institutions judiciaires inspirent la confiance.

Quatrièmement, je voudrais prendre acte de la collaboration véritablement impressionnante dont ont fait preuve la MINUT et le Gouvernement timorais s'agissant d'élaborer le plan de transition menant au retrait de la MINUT d'ici à la fin de 2012. Nous encourageons les deux parties à continuer de préparer la transition, même à l'heure où s'ouvre un nouveau cycle électoral. Nous invitons la MINUT et le Gouvernement timorais à poursuivre les contacts avec les partenaires internationaux afin de veiller à ce que toute lacune en termes de capacités soit rapidement décelée et comblée.

Enfin, le départ de la MINUT se rapprochant, nous devons réfléchir à la forme que prendra à l'avenir l'action de l'ONU et du Conseil de sécurité au Timor-Leste. Le Gouvernement timorais et la communauté internationale devront impérativement être associés aux débats sur le rôle de l'ONU après le retrait de la MINUT. Nous sommes fermement convaincus que les élections en soi ne doivent pas constituer une stratégie de sortie, mais que le processus de transition dans la perspective du départ de la MINUT doit être déterminé par l'évolution de la situation sur le terrain. Nous estimons que la poursuite d'une présence de l'ONU pourra s'avérer utile pour régler les problèmes qui se posent dans les domaines de la sécurité, des droits de l'homme, de la justice, du développement économique, de la gouvernance et de la responsabilité.

Pour terminer, les États-Unis tiennent une fois encore à remercier la Représentante spéciale Haq pour son leadership et son dévouement, les soldats de la paix de la MINUT pour leur travail et les services rendus, la communauté internationale pour l'assistance bilatérale et multilatérale fournie au Timor-Leste et les Timorais eux-mêmes pour leur attachement tenace à la paix et à la sécurité au Timor-Leste.

M. Pankin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous nous félicitons de la participation de M. José Ramos-Horta, Président du Timor-Leste, à la présente séance. Nous voudrions nous aussi lui exprimer nos sincères condoléances suite au deuil qui l'a frappé récemment et le remercier d'avoir tenu à participer personnellement à cette séance du Conseil malgré ces circonstances douloureuses. Par ailleurs, nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Ameerah Haq, pour son exposé sur les activités de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Mon intervention sera brève.

Nous sommes satisfaits de la manière dont la situation évolue dans le pays. Globalement, les tendances politiques internes sont positives. Cela est particulièrement important compte tenu des élections présidentielle et législatives qui auront lieu cette année. Nous espérons que ces élections se dérouleront dans un climat pacifique et confirmeront le chemin parcouru par les Timorais pour ce qui est de la réconciliation nationale.

La situation en matière de sécurité est elle aussi stable. Nous saluons les efforts de la MINUT pour aider le Timor-Leste à améliorer son secteur de la sécurité, en particulier sa police nationale. Nous espérons que durant la période électorale, la Mission sera uniquement appelée à servir d'appoint aux autorités nationales, qui auront la pleine responsabilité de la situation. Nous nous félicitons de voir que le Gouvernement timorais assume désormais l'entière responsabilité du renforcement des capacités de la Police nationale et qu'il a pris un certain nombre de mesures concrètes dans la perspective des élections, en particulier pour renforcer les capacités logistiques et techniques des forces de maintien de l'ordre.

Le printemps et l'été qui s'annoncent feront en quelque sorte office d'examen de passage pour la Mission, examen à l'issue duquel une décision finale sera prise sur les modalités de son retrait. Nous espérons que tout se déroulera conformément au plan de transition convenu d'un commun accord entre le Gouvernement timorais et la Mission, et que le calendrier présenté par le Secrétaire général dans son précédent rapport au Conseil de sécurité (S/2011/641) sera respecté. L'autre question tout aussi importante qui se posera pendant le second semestre de cette année sera celle du maintien d'une présence de l'ONU au Timor-Leste après 2012. Sa forme et sa taille devront être décidées en consultation avec le Gouvernement timorais, la Mission et d'autres institutions des Nations Unies.

Étant donné certains incidents récents, il sera nécessaire de poursuivre les activités de consolidation de la paix pendant la période qui suivra le retrait de la Mission. Nous estimons que l'ONU devra continuer de fournir un appui suffisant au peuple timorais, par l'intermédiaire de ses fonds et programmes spécialisés, notamment dans les domaines socioéconomiques. Le départ de la Mission ne doit pas être ressenti comme une fuite de la communauté internationale. À cet égard, nous invitons les pays donateurs qui fournissent une aide bilatérale au Timor-Leste à maintenir leur effort pendant cette période.

Nous sommes satisfaits de constater que l'action de la communauté internationale pour régler les conflits et consolider la paix donne des résultats positifs. La situation au Timor-Leste en est un très bon exemple. Nous espérons qu'à l'automne prochain nous n'aurons à parler du Timor-Leste qu'en termes laudatifs, sans aucun bémol.

Enfin, nous sommes favorables à l'adoption du projet de résolution prorogeant le mandat de la MINUT jusqu'à la fin 2012. Nous souhaitons plein succès au Gouvernement timorais et à la Mission dans leurs efforts pour régler les problèmes qui subsistent.

M. Bonne (France) : Je remercie à mon tour la Représentante spéciale du Secrétaire général pour son exposé et je salue la présence parmi nous aujourd'hui du Président Ramos-Horta, malgré des circonstances familiales difficiles.

Je m'associe à la déclaration que fera le représentant de l'Union européenne.

Le Timor-Leste entre dans une phase électorale délicate, nous l'avons compris. Il reviendra aux Timorais de gérer eux-mêmes cette période. Mais nous avons des raisons d'être optimistes. La situation est stable et tout porte à croire que les progrès enregistrés sur les plans économique, institutionnel et social vont

se poursuivre. Le transfert de responsabilité en matière de sécurité à la Police nationale du Timor-Leste s'est fait dans de bonnes conditions et sans augmentation de la criminalité.

Toutefois, l'histoire doit nous inciter à la prudence. L'Organisation des Nations Unies et d'autres acteurs internationaux accompagneront donc les autorités timoraises dans la préparation des élections présidentielle et législatives et bien sûr ils se tiennent à leur disposition en cas de besoin. Le Timor-Leste constitue un succès pour l'ONU. C'est un succès qui démontre la capacité de notre organisation à accompagner un pays vers la paix et la stabilité. Nous tenons, une fois encore, à saluer ici le travail remarquable effectué par la Représentante spéciale et par tous les agents de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) ainsi que la maturité politique démontrée par la classe politique timoraise tout au long de ce processus. Nous souhaitons également féliciter le Président timorais pour la participation de son pays à une opération de maintien de la paix des Nations Unies. Cette participation fait passer le Timor-Leste du statut de pays bénéficiaire de l'assistance des Nations Unies dans le maintien de la paix au statut de pays contributeur au maintien de la paix.

Nous avons soutenu les nouvelles orientations en ce qui concerne la mobilisation en faveur des États fragiles, adoptées à Busan (République de Corée) en décembre dernier. Cette initiative est ambitieuse puisqu'elle vise à changer la donne entre pays fragiles et partenaires de développement, dans l'esprit d'une responsabilité mutuelle. Nous avons pu mesurer à cette occasion le rôle moteur qu'ont joué le Président Ramos-Horta et la diplomatie de son pays au sein du Groupe g7+ et nous l'avons apprécié.

Le départ de la MINUT ne veut pas dire que l'ONU se désintéresse du Timor-Leste. Au contraire, l'engagement de la communauté internationale s'inscrit dans la durée. L'Union européenne continuera ainsi son effort en faveur du développement et de la stabilité du pays. L'aide bilatérale française se poursuivra aussi, en cohérence avec l'aide multilatérale existante et les priorités définies dans le Plan de développement stratégique adopté par les autorités timoraises.

Nous souhaitons que les semaines qui suivront les élections soient l'occasion, pour le nouveau Gouvernement, en coopération avec l'ONU et les pays partenaires, de définir le type de présence que notre organisation maintiendra sur place après le départ de la MINUT. Nous espérons aussi que les mois à venir permettront de confirmer l'exemplarité de l'expérience récente au Timor-Leste en matière de consolidation de la paix.

M. Bouchaara (Maroc) : Je voudrais tout d'abord saluer la présence de S. E. M. José Ramos-Horta, Président de la République du Timor-Leste, et le remercier pour sa présentation. Je souhaite également lui présenter nos condoléances les plus sincères suite à la disparition d'un être proche et cher. Je voudrais aussi remercier M[me] Ameerah Haq, Représentante spéciale du Secrétaire général au Timor-Leste et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), pour son exposé détaillé sur les derniers faits nouveaux enregistrés au Timor-Leste depuis la dernière séance du Conseil de sécurité sur la situation dans le pays en novembre dernier (voir S/PV.6664).

Mon pays se réjouit de voir que pendant la période couverte par le rapport du Secrétaire général, la situation au Timor-Leste est demeurée calme. À ce moment crucial de son histoire, le Timor-Leste a besoin de conforter et consolider le processus de stabilisation et de pacification du pays. Cette stabilité a été rendue possible grâce à la détermination des autorités nationales de préserver les acquis, mais aussi aux efforts conjoints de la communauté internationale par le biais de la MINUT et de la présence sur le terrain de la force de sécurité multinationale.

Il convient dans ce contexte de se féliciter des efforts considérables fournis par les autorités timoraises chargées du secteur de la sécurité, à savoir la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) et l'armée. En effet, l'exécution, d'une part, du Plan de développement conjoint de la PNTL et de la police de la MINUT et, d'autre part, le renforcement des capacités institutionnelles de l'armée timoraise ont contribué de manière significative à stabiliser le pays. La participation, d'ailleurs, des premiers soldats de l'armée timoraise à la Mission des Nations Unies au Soudan du Sud, témoigne de la professionnalisation de l'armée timoraise et de l'engagement des autorités de contribuer à la réalisation des objectifs de la Charte des Nations Unies.

Dans le domaine de l'établissement de l'état de droit, les actions entreprises pour la protection des enfants, l'enquête sur les crimes contre l'humanité et la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes sont

d’une grande importance. De même, les réformes entreprises par les autorités timoraises dans le secteur de la justice ont permis de faciliter l’accès à la justice, la réduction des affaires criminelles pendantes et l’amélioration des infrastructures carcérales. Ces réformes ont en outre facilité l’adoption, dans le cadre du renforcement de la gouvernance démocratique, des textes juridiques se rapportant à la lutte contre la corruption, à la transparence, au blanchiment d’argent et au financement du terrorisme.

Le Timor-Leste est à la veille d’échéances électorales législatives et présidentielle importantes. Ces élections constitueront un tournant historique, dans le sens où elles devront déboucher sur la formation d’un nouveau gouvernement. À cet effet, il importe que toutes les parties prenantes, qu’il s’agisse des partis politiques ou de la société civile, et plus particulièrement les femmes et les jeunes, s’engagent pour le bon déroulement et l’aboutissement de ce processus électoral, si important pour l’avenir du Timor-Leste. En même temps, et comme l’a dit le Président de la République, le soutien nécessaire de la communauté internationale doit se poursuivre en vue d’appuyer les réformes timoraises, la réinsertion des ex-combattants et aussi le développement économique et social du Timor-Leste.

M. Mehdiyev (Azerbaïdjan) (*parle en anglais*) : Avant toute chose, j’aimerais saluer la présence à la présente séance du Président de la République démocratique du Timor-Leste, S. E. M. José Ramos-Horta, que je remercie de sa déclaration. Nous savons gré, également, à la Représentante spéciale du Secrétaire général, M[me] Ameerah Haq, de son exposé et de sa présentation du rapport du Secrétaire général sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) (S/2012/43).

L’Azerbaïdjan se félicite des nouveaux progrès enregistrés à de nombreux égards dans la situation politique et les conditions de sécurité au Timor-Leste. Nous notons les progrès accomplis dans le domaine de la stabilisation, de la croissance économique et du développement socioéconomique du pays, et félicitons le Gouvernement timorais de ses efforts à cette fin.

Comme le souligne le Secrétaire général dans son rapport, les préparatifs des élections présidentielle et législatives de cette année ont progressé de manière régulière. D’importantes mesures ont été prises pour mettre la dernière main au cadre juridique des élections prochaines. Cependant, il est évident que les conditions de sécurité et la stabilité sur le terrain demeureront des préoccupations de premier plan dans la période qui précédera les élections. Il est essentiel que la Représentante spéciale du Secrétaire général continue de remplir sa mission de bons offices auprès de tous les partis pour que le processus politique se déroule de manière pacifique et crédible.

Nous notons que la Police nationale du Timor-Leste (PNTL) a fait de la planification opérationnelle des élections l’une de ses priorités et que la police de la MINUT restera prête à offrir son appui à la Police nationale timoraise si nécessaire et si on le lui demande pendant la période électorale et au-delà. Il est encourageant de noter que depuis que la Police nationale du Timor-Leste a assumé la pleine responsabilité du maintien de l’ordre, en mars 2011, les conditions de sécurité dans le pays sont restées stables et calmes et que le taux de criminalité enregistré est demeuré bas. Il est absolument capital de renforcer encore le développement institutionnel de la Police nationale et d’appuyer la mise en œuvre efficace du Plan commun de développement.

L’Azerbaïdjan se félicite des progrès enregistrés dans les domaines de l’état de droit, de la justice et des droits de l’homme au Timor-Leste et invite, à cet égard, toutes les parties prenantes à poursuivre leur coopération en vue de renforcer les capacités des institutions nationales. Nous félicitons le Gouvernement de la façon positive et constructive dont il a répondu à l’examen de son rapport national par le Conseil des droits de l’homme dans le cadre de son mécanisme d’examen périodique. Nous sommes également d’avis que de nouveaux efforts en vue d’établir les responsabilités dans les graves crimes du passé auraient une incidence positive sur la paix et la stabilité à long terme du Timor-Leste.

Dans le contexte des nombreux défis qu’il a à relever, le pays a encore besoin de l’assistance continue de ses partenaires bilatéraux et multilatéraux afin de pouvoir réaliser pleinement son potentiel de croissance de façon durable et équitable et au bénéfice de tous. Nous accueillons avec satisfaction le Pacte de développement de Dili, mis en place entre le Gouvernement timorais et la communauté des donateurs en juillet 2011, et nous considérons qu’il est essentiel que la MINUT continue de coopérer et de coordonner son action avec les organismes, les fonds et les programmes des Nations Unies, ainsi que tous les partenaires concernés, à l’appui du Gouvernement timorais.

L'Azerbaïdjan félicite la MINUT et l'équipe de pays des Nations Unies des efforts constants qu'elles déploient, sous la direction de la Représentante spéciale, Mme Ameerah Haq, pour aider la population timoraise à faire progresser la paix, la stabilité et le développement du pays. Nous appuyons la prorogation du mandat de la MINUT jusqu'à la fin de cette année, car nous pensons qu'elle contribuera à faciliter le processus de transition. La mise en œuvre du Plan commun de transition sera une tâche importante pour toutes les parties prenantes dans la période qui va suivre et elle influera inévitablement, comme les besoins et les préférences du Gouvernement, sur la décision finale qui sera prise sur la présence des Nations Unies et son rôle au Timor-Leste après l'achèvement du mandat de la Mission fin 2012.

M. Rosenthal (Guatemala) (*parle en espagnol*) : Permettez-moi pour commencer, Monsieur le Président, de souhaiter la bienvenue au Président de la République démocratique du Timor-Leste, S. E. M. José Ramos-Horta. Sa défense sereine mais ferme des droits de l'homme qui, entre autres choses, lui a valu le prix Nobel de la paix, est une source d'inspiration pour un grand nombre d'entre nous.

De même, nous remercions de son exposé instructif la Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), Mme Ameerah Haq, que nous félicitons de sa direction et des efforts qu'elle déploie à l'appui de ce pays.

L'année 2012 revêt une grande importance puisqu'elle marque le dixième anniversaire du rétablissement de l'indépendance du Timor-Leste. Les acquis obtenus à ce jour, en un laps de temps aussi court, méritent d'être reconnus et nous sommes heureux de partager ce moment historique avec ce pays. Nous félicitons le Président Ramos-Horta de son impulsion et des progrès enregistrés par son pays. Nous remercions également les donateurs bilatéraux et les forces de sécurité internationales de leur engagement continu en faveur de la paix et de la stabilité au Timor-Leste.

Nous sommes conscients de ce que la consolidation de la démocratie et la construction d'un système de gouvernance sont un processus de longue haleine. S'il y a de nombreux défis à relever, la situation politique, économique et de sécurité au Timor-Leste atteste de la bonne volonté et de la résilience des Timorais. Le Conseil de sécurité suit de près le processus électoral et il est encourageant de voir que des progrès constants ont été réalisés jusqu'ici, garantissant ainsi un processus politique pacifique et fiable.

Nous savons que l'appui de la communauté internationale continuera d'être nécessaire après le retrait de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), en particulier pour consolider des institutions toujours en cours de formation au Timor-Leste, comme la police, secteur dans lequel l'ONU a beaucoup investi. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction le Plan commun de transition signé entre le Gouvernement timorais et la MINUT. Sa mise en œuvre efficace garantira une transition sans heurt.

Nous sommes encouragés par l'intégration internationale croissante du Timor-Leste, par exemple avec ses efforts pour adhérer à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), qui nous l'espérons seront couronnés de succès. Ce sera sans aucun doute une plate-forme qui bénéficiera non seulement aux Timorais, mais aussi à la communauté internationale dans son ensemble.

Le Guatemala estime que la présence continue des Nations Unies après le retrait de la MINUT doit correspondre à la situation sur le terrain et respecter les priorités du gouvernement qui sera élu dans les prochains mois.

Le Timor-Leste est doté de ressources naturelles suffisantes. La bonne gestion de ces ressources sera essentielle pour le développement durable. Cela nécessite davantage d'investissements dans des domaines tels que l'éducation et l'emploi des jeunes, la santé et l'agriculture. Nous appuyons l'appel lancé par la Représentante spéciale, Mme Haq, qui a exhorté les institutions nationales à lutter vigoureusement contre la corruption et à faire savoir clairement qu'elles ne toléreront pas de telles pratiques.

Nous tenons à reconnaître le rôle important joué par l'Organisation des Nations Unies au Timor-Leste depuis 1999. L'ONU est devenue une meilleure institution, non seulement en raison du travail qu'elle a accompli dans ce pays, mais aussi grâce aux enseignements qu'elle en a tirés. Sa trajectoire est un succès partagé.

À ce propos, je voudrais également évoquer la mémoire du regretté Sergio Vieira de Mello, l'un des

pionniers de la présence des Nations Unies au Timor-Leste.

Je termine en remerciant le Président José Ramos-Horta de son exposé encourageant. Il est vrai que le Timor-Leste est une réussite du Conseil de sécurité, mais, plus important encore, il s'agit d'une réussite pour le peuple et pour le Gouvernement timorais.

M. Osorio (Colombie) (*parle en espagnol*) : Je tiens d'abord à saluer et à souhaiter la bienvenue à S. E. M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste, et à le féliciter des réalisations importantes qui, sous sa conduite, ont ouvert la voie à la consolidation de la démocratie dans son pays. Je tiens également à remercier Mme Ameera Haq, Représentante spéciale du Secrétaire général et Chef de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), du rapport détaillé et clair qu'elle nous a présenté sur l'évolution récente de la situation de ce pays. Nous soulignons son engagement, de même que celui dont a fait montre tout le personnel de la MINUT. Je voudrais réaffirmer notre appui aux efforts visant à promouvoir la paix, la stabilité et le développement au Timor-Leste.

Ma délégation tient à souligner les progrès importants enregistrés en matière de consolidation politique, d'amélioration de la sécurité et d'instauration de la stabilité au Timor-Leste. De même, il convient de louer la détermination des autorités, de la société civile, des forces de sécurité et de l'ONU à promouvoir le dialogue national et à encourager une vaste participation aux processus démocratiques.

Il faut insister sur les progrès notables réalisés dans les préparatifs des élections de 2012, notamment l'adoption par la Commission électorale nationale de décrets d'application, les résultats du processus d'inscription sur les listes électorales et les initiatives visant à promouvoir une participation accrue des femmes et des jeunes aux élections. La tenue d'élections libres, transparentes et pacifiques sera une étape importante pour le Timor-Leste, et représentera un test décisif pour la Police nationale du Timor-Leste et sa capacité à réagir face aux problèmes de sécurité.

Nous estimons que la police de la MINUT doit continuer de fournir l'appui opérationnel nécessaire pendant et après la période électorale. Nous sommes d'accord avec le Président Ramos-Horta sur le fait que la présence de plus de 20 partis politiques n'est pas un processus facile à gérer.

Concernant le renforcement des capacités logistiques de la Police nationale, nous insistons sur l'engagement pris par le Premier Ministre au cours du débat parlementaire sur le budget de l'État pour 2012. Cependant, nous pensons que pour garantir le capital requis, il sera indispensable de disposer de la manière voulue des ressources d'investissement permettant de garantir que la Police nationale sera dotée de la capacité logistique adéquate avant le départ de la MINUT.

Nous pensons que la mise en œuvre intégrale des recommandations de la Commission Vérité, accueil et réconciliation et de la Commission Vérité et amitié contribuera à la consolidation de la paix et de la stabilité au Timor-Leste. Nous recommandons de reprendre rapidement le débat au Parlement sur les projets de loi relatifs aux indemnisations et sur la mise en place de l'institution qui succèdera à ces deux Commissions.

Ma délégation note avec satisfaction les progrès accomplis par le Gouvernement en matière de croissance économique, en particulier dans la réduction de la pauvreté et l'amélioration des indicateurs de développement humain. Davantage d'efforts sont encore nécessaires pour promouvoir une croissance ouverte, équitable et durable. Il est essentiel que des ressources appropriées soient allouées à des secteurs tels que le développement rural, la santé et la nutrition, l'éducation et la création d'emplois.

Nous soulignons les mesures prises par le Gouvernement en vue de renforcer l'efficacité et les capacités institutionnelles de la Commission de lutte contre la corruption et la Commission de la fonction publique. Nous nous félicitons de l'adoption de la loi sur la prévention et la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. Nous pensons que le Timor-Leste doit se doter de la législation, des institutions, mécanismes et normes aptes à assurer la stabilité, la transparence et l'efficacité de l'administration publique sur le long terme.

La mise en œuvre effective du plan de transition doit constituer une priorité absolue pour le Gouvernement et pour toutes les parties intéressées. Il convient de procéder à un examen périodique garantissant la capacité opérationnelle et la réponse de la MINUT sur le terrain. Comme l'a exprimé le Secrétaire général dans son rapport (S/2012/43), le respect des objectifs du Plan influera sur la taille, la

composition et le caractère de la participation de l'ONU au Timor-Leste après le retrait de la MINUT.

Étant donné que, dans les mois à venir, l'appui de la MINUT sera encore nécessaire au renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles de la Police nationale, ainsi que son aide pour les élections, la Colombie recommande de proroger le mandat de la MINUT jusqu'au 31 décembre 2012.

M. Yang Tao (Chine) (*parle en chinois*) : Je salue la présence ici aujourd'hui du Président José Ramos-Horta. Son exposé était très encourageant. Je remercie également la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Haq, de son exposé et de ses travaux.

Depuis l'examen par le Conseil des activités de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) vers la fin de l'année dernière, la situation au Timor-Leste a continué de s'améliorer. À ce jour, la situation d'ensemble dans le pays demeure stable. Les institutions nationales fonctionnent normalement et le renforcement des capacités des forces de police est particulièrement réussi. Le développement économique et social progresse régulièrement, et les perspectives de développement sont bonnes. Tout ceci est dû aux efforts inlassables du Gouvernement et du peuple timorais, ainsi qu'à l'appui capital et dynamique de la communauté internationale et de l'ONU depuis de nombreuses années.

Le Timor-Leste organisera des élections présidentielle et parlementaires cette année, et les activités de maintien de la paix de la MINUT s'achèveront. Cette année sera cruciale pour le développement du Timor-Leste. S'agissant de la prochaine phase d'activité prioritaire de la communauté internationale, j'aimerais faire les propositions suivantes.

Premièrement, nous devons nous employer sans relâche à aider le Gouvernement timorais à renforcer ses capacités. Le Gouvernement et le peuple timorais, sous la direction du Président Ramos-Horta, déploient des efforts énergiques depuis de nombreuses années afin de renforcer leurs capacités, et ils s'efforcent de prendre en main le destin et l'avenir de leur pays, ce dont la Chine les félicite. Le développement et la sécurité à long terme du Timor-Leste dépendront au bout du compte des efforts de son gouvernement et de son peuple. La Chine espère que la communauté internationale continuera de renforcer son appui à l'action du Gouvernement timorais dans le domaine du renforcement des capacités, en particulier dans les domaines capitaux de l'édification des institutions, de la sécurité, de la justice, de l'économie, de l'éducation, de la santé et des questions relatives aux femmes. Dans le cadre de ce processus, les opinions du Gouvernement et du peuple timorais doivent être prises en compte et leurs dirigeants respectés.

Deuxièmement, il convient en priorité de veiller au bon déroulement des élections présidentielle et parlementaires au Timor-Leste. Les proches élections représentent un événement majeur dans la vie politique du pays et revêtent une importance particulière. La Chine espère que la communauté internationale et le Gouvernement timorais uniront leurs forces pour veiller à ce que les élections présidentielle et parlementaires se déroulent dans l'ordre et le calme. Nous appuyons la MINUT, qui agit en étroite coordination avec le Gouvernement timorais, lui fournit l'appui nécessaire et joue un rôle constructif.

Troisièmement, il est essentiel de veiller à ce que le processus de transition soit stable et se déroule sans heurt. Depuis sa création, la MINUT a contribué de manière positive à la stabilité et au développement du Timor-Leste. La Chine approuve la prorogation du mandat de la Mission ainsi que le Plan commun de transition préparé par la MINUT et le Gouvernement timorais. Nous appuyons également la proposition du Secrétaire général de procéder à un retrait progressif de la MINUT. Nous espérons que les parties concernées prépareront de nouveaux arrangements en vue d'améliorer le processus de transition et d'aider la MINUT à terminer l'exécution de son mandat de manière stable et ordonnée afin de garantir la stabilité du Timor-Leste et son entière capacité à réaliser son développement durable. La MINUT deviendra donc une réussite remarquable au nombre des activités de maintien de la paix des Nations Unies.

S'agissant de la présence future des Nations Unies au Timor-Leste, la Chine espère que le Secrétariat coopérera étroitement avec le Gouvernement, tiendra pleinement compte de son opinion et la respectera. Nous attendons du Secrétariat et du Secrétaire général qu'ils présentent de nouvelles propositions au Conseil à cet égard. En tant que pays en développement, la Chine a toujours recherché activement à entretenir une coopération amicale et mutuellement avantageuse avec le Timor-Leste. À l'avenir, nous continuerons de fournir assistance et appui au Timor-Leste dans la mesure de nos capacités.

M. Berger (Allemagne) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient à souhaiter une très chaleureuse bienvenue au Président Ramos-Horta. Nous tenons également à le féliciter à l'approche de l'anniversaire de l'indépendance du Timor-Leste. Sa déclaration montre la détermination avec laquelle le peuple et le Gouvernement timorais œuvrent à l'édification d'un avenir pacifique et prospère pour leur pays.

Je m'associe aux précédents orateurs pour remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Mme Haq, de son exposé et de son leadership. Comme je l'ai déjà affirmé devant le Conseil, l'Allemagne salue la réussite des efforts de l'équipe des Nations Unies, à la fois au Timor-Leste et à New York, qui vient en aide au peuple timorais.

Je tiens également à remercier la délégation sud-africaine d'avoir joué un rôle majeur dans la gestion de ce dossier. L'Allemagne appuie pleinement le projet de résolution visant à prolonger le mandat de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), pour une dernière fois jusqu'à la fin de l'année. Nous prévoyons de nous porter coauteurs de ce projet de résolution.

Mon pays s'associe à la déclaration qui sera prononcée au nom de l'Union européenne dans le courant du présent débat.

L'Allemagne demeure pleinement convaincue que le peuple timorais, avec l'appui de l'ONU et de nombreux partenaires internationaux, reste en bonne voie pour atteindre ses objectifs. Les exposés présentés aujourd'hui justifient clairement notre optimisme. Nous nous félicitons de la progression globale continue du pays, notamment en ce qui concerne la consolidation des progrès notables accomplis dans le domaine institutionnel, les conditions de sécurité généralement calmes et les préparatifs du prochain cycle électoral. Dans le contexte particulier des élections, l'Allemagne se félicite que le Gouvernement timorais ait invité l'Union européenne à envoyer une mission d'observation électorale. À la lumière de ces progrès, ma délégation est certaine que l'achèvement réussi d'un nouveau cycle électoral cette année marquera le moment opportun pour entamer le retrait de la MINUT.

À ce stade, l'Allemagne encourage à porter la plus grande attention à la mise en place d'une transition sans heurt et durable des prérogatives de la MINUT au Gouvernement timorais, à la présence des Nations Unies selon les modalités nouvelles ou à d'autres partenaires bilatéraux, et elle se félicite des efforts déployés à ce jour par chacune des parties. Il est essentiel de bien comprendre vers quoi nous mène cette transition. Ici, ma délégation estime qu'il est extrêmement important de bâtir un consensus national concernant la nature de l'appui futur que fournira l'ONU dans le pays après le départ de la MINUT. Nous encourageons le prochain gouvernement à se prononcer en temps voulu sur l'appui international qu'il estime nécessaire.

S'agissant des instabilités persistantes, l'Allemagne est d'avis que les enseignements nécessaires ont été tirés du passé. Néanmoins, nous soulignons les conditions à remplir à moyen terme afin de continuer à consolider les secteurs de la justice, de la gouvernance, des droits de l'homme et du renforcement des capacités civiles, comme l'a également mentionné la Représentante spéciale du Secrétaire général. Nous appuyons également nos partenaires timorais dans leur espoir de maintenir un lien étroit avec le Conseil tant que ces instabilités persisteront. Comme l'ont montré les consultations de ce matin entre les membres, il y a une convergence entre nombre de ces conditions à remplir et, d'autre part, les avantages comparatifs et l'orientation stratégique de l'ONU.

À ce stade, j'exprime une nouvelle fois la satisfaction de mon gouvernement à la MINUT pour ses précieuses contributions, et je salue le dévouement et les efforts de son personnel. Je termine en souhaitant au Président Ramos-Horta et à ses compatriotes plein succès en cette année extrêmement importante. L'Allemagne attache une grande valeur à son amitié profonde avec le Timor-Leste et continuera de se tenir à ses côtés pendant la transition et au-delà.

M. Tarar (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je vous remercie d'avoir convoqué le présent débat sur le Timor-Leste. Nous nous associons aux autres membres du Conseil pour souhaiter la bienvenue à S. E. M. José Ramos-Horta, Président du Timor-Leste, au Conseil de sécurité. Je lui présente également mes sincères condoléances suite au décès de son beau-frère. Nous le remercions par ailleurs d'avoir invité les membres du Conseil à se rendre au Timor-Leste.

Nous tenons également à remercier Mme Ameerah Haq, Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Timor-Leste, de son exposé détaillé.

L'année 2012 marque le dixième anniversaire du recouvrement de son indépendance par le Timor-Leste. Durant cette période, le pays a accompli des progrès d'ensemble remarquables, et il deviendra bientôt un État pleinement indépendant et souverain. Le Pakistan a apporté une importante contribution à cette transition. Ayant contribué à l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental, à la Mission d'appui des Nations Unies au Timor oriental et à la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) au cours des 10 dernières années, le Pakistan se considère comme un facteur de la paix et de la stabilité dans le pays. Actuellement, 127 Pakistanais sont déployés au sein des forces de police de la MINUT. L'une d'entre eux, Mme Shahzadi Gulfam, a reçu le prix international des femmes policières et gardiennes de la paix en 2011 en reconnaissance de sa performance exceptionnelle en tant que chef d'équipe du Groupe d'intervention pour les personnes vulnérables à Dili. Le Pakistan est pleinement déterminé à apporter sa contribution pour que les tâches mandatées soient achevées d'ici la fin de la période de déploiement de la MINUT, qui devrait être la dernière période de prorogation du mandat de la Mission. Je voudrais aborder quatre points.

Premièrement, la tenue couronnée de succès des élections présidentielles et législatives marquera une étape importante dans le processus de transition au Timor-Leste et mettra à l'épreuve la viabilité de ses institutions étatiques. Nous nous réjouissons de ce que le rapport du Secrétaire général (S/2012/43) indique que les préparatifs des élections ont progressé de manière régulière. Nous saluons les efforts déployés par le Président José Ramos-Horta pour organiser un dialogue avec les dirigeants nationaux, en vue de créer une atmosphère positive favorable aux élections. Il importe que ces élections se déroulent dans un climat de paix et conformément à la Constitution. La MINUT et les partenaires bilatéraux du Timor-Leste doivent apporter le plus large appui possible à la réalisation de cet objectif. Le maintien de l'ordre avant et pendant les élections sera essentiel. Il convient de combler dans les plus brefs délais les lacunes opérationnelles et logistiques auxquelles est confrontée la Police nationale du Timor-Leste, identifiées dans le rapport du Secrétaire général.

Deuxièmement, la mise en œuvre du plan de transition signé par le Gouvernement du Timor-Leste et la MINUT le 19 septembre sera essentielle pour une transition réussie de la Mission et le développement continu du pays. Conformément à ce plan, le transfert de ses fonctions et actifs au Gouvernement timorais doit se faire de façon systématique et coordonnée, tout en s'assurant que les autorités nationales ont les capacités d'assumer les responsabilités qui leur seront transférées. Il faut préserver la dynamique actuelle dans ce processus, en ce moment même où le pays se prépare aux élections. Nous attendons avec intérêt que soit réglée la question de l'action des Nations Unies au Timor-Leste après le retrait de la MINUT, en choisissant l'une des quatre options décrites dans le plan de transition sur la base de consultations étroites avec les autorités timoraises. La communauté internationale doit continuer à aider le pays pendant toute la durée de la période couverte par le plan de transition.

Troisièmement, la présence de forces de sécurité efficaces est essentielle pour assurer la stabilité du pays. Nous notons avec satisfaction que les conditions de sécurité dans le pays sont restées stables après le transfert des responsabilités de police à la Police nationale. La MINUT continue d'appuyer le renforcement des capacités de la Police nationale, conformément au Plan de développement conjoint. La Police nationale continue de se heurter à des difficultés liées à l'insuffisance du matériel et des ressources. À cet égard, nous saluons les mesures prises par le Gouvernement pour accroître le budget de la Police nationale, afin de combler ses lacunes en matière de capacités. Les partenaires bilatéraux du Timor-Leste doivent également aider le pays à combler ces lacunes en lui fournissant ressources et expertise. En même temps, les autorités doivent prendre des mesures pour mettre en place et consolider les autorités et institutions judiciaires afin de garantir l'exercice des responsabilités et de prévenir l'impunité.

Quatrièmement, nous sommes encouragés par la performance économique du Timor-Leste. Comme le souligne le rapport du Secrétaire général, le Gouvernement doit faire des efforts supplémentaires pour promouvoir une croissance inclusive, équitable et durable dans le pays. La communauté internationale a joué son rôle s'agissant d'aider le peuple timorais. Il incombe désormais aux dirigeants timorais de saisir l'occasion qui leur est offerte et de construire un avenir meilleur pour le pays.

Pour terminer, nous voudrions saluer les efforts déployés par Mme Ameerah Haq, Représentante spéciale du Secrétaire général, et son équipe, pour faire de la MINUT un des grands succès de l'histoire des

Nations Unies. Je tiens à assurer de nouveau le Conseil que le Pakistan appuie pleinement ces efforts.

Le Président : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Togo.

Je voudrais remercier M[me] Ameerah Haq de sa présentation claire du rapport du Secrétaire général (S/2012/43) sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). Je salue la présence au Conseil de S. E. M. José Ramos-Horta, Président de la République démocratique du Timor-Leste, qui a tenu à honorer de sa présence le débat de ce jour malgré la perte d'un membre de sa famille.

Conformément à son mandat, la MINUT doit appuyer le Gouvernement et les institutions du pays en vue de consolider la stabilité, promouvoir une culture de gouvernance démocratique et faciliter le dialogue politique entre les parties prenantes timoraises dans leurs efforts visant à engager un processus de réconciliation nationale et à favoriser la cohésion sociale.

Pour ce faire, la MINUT a conclu avec le Gouvernement, le 1[er] décembre 2006, l'accord sur le rétablissement et 1e maintien de la sécurité publique au Timor-Leste et l'assistance à la réforme, à la restructuration et au renforcement de la Police nationale timoraise et du Ministère de l'intérieur. De même, dans sa résolution 1969 (2011) du 24 février 2011, le Conseil de sécurité prie la MINUT d'appuyer, dans les limites de son mandat, l'organisation des élections législatives et présidentielle prévues pour cette année. Le Togo se réjouit de ce que les Nations Unies assistent effectivement le Gouvernement timorais, tant dans le processus électoral que dans le renforcement de la participation des femmes et des jeunes à la vie politique. Nous espérons qu'avec le concours de la MINUT, la démocratie parlementaire, qui est en marche dans le pays, se consolidera à la suite des élections à venir. Dans ce sens, le dialogue entre dirigeants nationaux, coprésidé par le Président José Ramos-Horta et l'évêque de Baucau, devrait se poursuivre.

En matière de gouvernance démocratique, nous apprécions à sa juste valeur la lutte engagée contre la corruption et pour l'assainissement des finances publiques au Timor-Leste. Dans cette optique, mon pays salue l'adoption par le Parlement de la loi visant à prévenir et combattre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Sur le plan de la sécurité publique, la composante police de la MINUT a continué à fournir, non seulement un soutien opérationnel à la Police nationale dans divers domaines, mais également un appui aux organes de sécurité et de renforcement institutionnel, ainsi que des conseils à l'unité des gardes frontière, et à mener des patrouilles communes avec elle.

Parallèlement, la MINUT travaille à la promotion des droits de l'homme et de l'administration de la justice à travers notamment les campagnes nationales de mobilisation sociale en faveur de la protection de l'enfance. La MINUT appuie par ailleurs le programme de priorités nationales, le développement socioéconomique et l'assistance humanitaire.

Enfin, la MINUT, le Gouvernement et d'autres parties prenantes ont poursuivi la mise en œuvre du processus de transition, conformément au plan de transition signé le 19 septembre 2011 par le Président, le Premier Ministre et la Représentante spéciale du Secrétaire général.

Nous saluons toutes ces actions qui s'intègrent parfaitement dans les objectifs de promotion de la paix et de la sécurité au Timor-Leste. Au demeurant, si la situation actuelle au Timor-Leste reste globalement calme, elle ne saurait faire perdre de vue les tensions locales entre les individus et les groupes d'arts martiaux, notamment. Il est à espérer que la décision du Gouvernement timorais de suspendre les activités de ces groupes pendant un an contribuera à l'organisation d'élections législatives et présidentielle sans violence dans le pays.

Sur le plan judiciaire, on relève que malgré l'élaboration d'un cadre juridique et d'un plan d'action national contre la violence sexiste, la situation n'a pas connu d'évolution quant à la poursuite en justice des auteurs de crimes et de violations graves des droits de l'homme commises durant la crise de 2006.

Par ailleurs, nous sommes d'avis que des efforts supplémentaires doivent être consentis pour promouvoir une croissance socioéconomique équitable et durable. Le Togo en appelle aux partenaires de développement du Timor-Leste à continuer d'accompagner le pays à cette fin.

Les actions de l'ensemble du système des Nations Unies sont considérables. Toutefois des défis majeurs restent à relever. C'est pourquoi, il est important pour la MINUT de poursuivre ses actions dans les domaines prioritaires de son mandat tels que le développement

des institutions, le renforcement des capacités de la Police nationale et de l'assistance électorale. De même, il est indispensable d'assurer une mise en œuvre efficace du Plan de développement conjoint de la Police nationale et de la Police des Nations Unies. Par conséquent, la prorogation du mandat de la MINUT serait indiquée. J'invite donc notre Conseil à considérer les enjeux essentiels pour une prise de décisions concernant cette question.

Pour terminer, je voudrais féliciter les pays qui fournissent des effectifs militaires et de police à la MINUT pour les efforts qu'ils déploient pour assurer la paix et la stabilité au Timor-Leste. Le Conseil de sécurité et les Nations Unies, dans leur ensemble, sont toujours mobilisés pour faire atteindre cet objectif, ce dont mon pays se réjouit.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne maintenant la parole au représentant de l'Angola.

M. Da Cruz (Angola) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je prends la parole au nom de la Communauté des pays de langue portugaise (CPLP) : le Brésil, le Cap-Vert, la Guinée-Bissau, le Mozambique, le Portugal, Sao Tomé-et-Principe, le Timor-Leste et mon propre pays, l'Angola, qui préside actuellement la Communauté.

Avant toute chose, je tiens à saluer la participation à la présente séance de S. E. M. José Ramos-Horta, Président du Timor-Leste. Je saisis aussi cette occasion pour me féliciter du rapport du Secrétaire général (S/2012/43) sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT).

C'est avec grand plaisir que je prends note des progrès accomplis par le Timor-Leste ces derniers temps et de la manière dont le rapport du Secrétaire général y fait justice. Le Timor-Leste donne l'exemple d'un scénario où la coopération au sein de la CPLP s'est avérée très importante pour tous les États Membres, et nous espérons sincèrement que le fruit de nos efforts communs profitera à toute la nation timoraise.

L'ouverture d'un bureau permanent de la CPLP à Dili progresse grâce à l'appui inestimable des autorités timoraises. En outre, le plan stratégique de la CPLP pour le Timor-Leste devrait rapidement entrer en application, particulièrement dans le domaine de la promotion et de la diffusion de la langue portugaise. De la sorte, la reformulation du mandat du bureau permanent qui a été convenue au sommet de Luanda, avec une forte composante culturelle et un appui à l'utilisation de la langue portugaise au Timor-Leste, outre la composante politique, prend toute son importance.

La détermination du Timor-Leste à forger une relation solide avec la CPLP a aussi été prouvée par sa performance en tant que Président actuel de l'Assemblée parlementaire de la CPLP et par les bons résultats obtenus à sa troisième session, tenue à Dili en septembre 2011. La CPLP est convaincue de la stabilité politique du pays, qui se reflète dans les préparatifs des partis politiques à la course électorale et dans la tenue du congrès de chaque parti dans un environnement pacifique. La CPLP appuie aussi les initiatives gouvernementales de stabilisation et de réconciliation par la voie du dialogue institutionnel.

Les États membres de la CPLP resteront déterminés à poursuivre l'excellente coopération développée avec le Timor-Leste à ce jour afin de renforcer sa stabilité, consolider ses institutions et développer son économie. Ce processus contribue aussi à l'affirmation croissante du pays dans sa région, dont profite la CPLP pour s'implanter en Asie du Sud-est et dans le Pacifique.

La demande d'admission du Timor-Leste à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et la création d'un Groupe de travail pour étudier le processus d'adhésion attestent les progrès enregistrés par le pays ces dernières années. Nous sommes en outre heureux de voir le Timor-Leste faire ses premiers pas en tant que pays contribuant à la paix et à la sécurité dans le monde, avec l'intégration de soldats des Falintil-Forças Armadas de Defesa du Timor-Leste (F-FDTL) dans la Force intérimaire des Nations Unies au Liban et dans le Bureau intégré des Nations Unies pour la consolidation de la paix en Guinée-Bissau, ainsi qu'en tant qu'observateur militaire au Soudan du Sud.

Dans d'autres domaines, le Timor-Leste servira certainement d'exemple à suivre s'agissant de faire de la planète un lieu plus pacifique et plus sécurisé. Je prends note des enseignements tirés et partagés par le Timor-Leste s'agissant de la démobilisation pacifique des anciens combattants de la guerre de libération, des nouvelles recrues militaires, de la législation concernant les F-FDTL et de la professionnalisation des forces de défense du Timor-Leste, qui doivent

s'enorgueillir de servir le peuple et la démocratie de leur pays.

L'année 2012 revêt une grande importance pour la consolidation de la démocratie timoraise, et la Communauté que je représente ici réaffirme sa confiance dans la maturité du peuple et des dirigeants timorais à l'heure où ils s'acheminent vers les prochaines étapes politiques. Nous sommes sûrs que les prochaines élections présidentielle et parlementaire se dérouleront dans le calme et la sécurité, reflétant l'évolution positive du pays ces dernières années.

La Communauté des pays de langue portugaise reste solidaire du Timor-Leste et a la certitude que les dirigeants et le peuple timorais sont capables de préserver la paix et la stabilité, essentielles au développement économique et social qui peut faire du Timor-Leste un facteur de stabilité et de sécurité accrues dans la région.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Brésil.

Mme Dunlop (Brésil) (*parle en portugais; texte anglais fourni par la délégation*) : Je souhaite la bienvenue à S. E. le Président José Ramos-Horta et j'exprime la joie du Brésil de le voir prendre part à la présente séance du Conseil de sécurité. Je tiens aussi à remercier la Représentante spéciale Ameerah Haq de son exposé et je la félicite de ses efforts à l'appui du Timor-Leste. Le Brésil est reconnaissant de son action à l'Afrique du Sud, en tant que nouveau coordonnateur du Groupe restreint pour le Timor-Leste.

Les proches élections au Timor-Leste poseront un jalon particulièrement important dans l'histoire du pays. Elles marqueront les troisièmes élections démocratiques organisées par le peuple timorais et coïncideront, symbole important, avec la célébration du dixième anniversaire de l'indépendance timoraise. Point plus important, les élections et la prise de fonctions du nouveau Gouvernement élu seront des pierres angulaires dans la définition de l'avenir de la présence des Nations Unies au Timor-Leste.

Le Brésil est convaincu que les élections seront une réussite. Le dialogue fluide et démocratique entre le Gouvernement et l'opposition est un signe de la maturité politique du peuple timorais et de ses institutions. Nous félicitons également les autorités timoraises des mesures prises dans le cadre des préparatifs des élections. Tout comme le Secrétaire général, le Brésil trouve rassurant que la Police nationale du Timor-Leste (PNTL), avec l'aide de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT), ait fait de la planification opérationnelle des élections une priorité.

Nous sommes convaincus que la stabilité à laquelle est parvenu le Timor-Leste sera préservée avec soin. Nous prenons acte de ce que, depuis qu'elle a repris la responsabilité des activités de police il y a presque un an, la Police nationale du Timor-Leste a fait la preuve de sa capacité à s'acquitter pleinement de cette tâche. Le travail de la MINUT avec la Police nationale, notamment par la mise en œuvre du Plan de développement conjoint, s'est révélé d'une grande importance. Nous attendons de la Mission qu'elle assiste la Police nationale jusqu'au retrait définitif de la composante police de la MINUT.

L'initiative novatrice que constitue le plan commun de transition illustre utilement l'importance du dialogue entre le pays hôte et l'ONU pour optimiser le transfert des responsabilités au Gouvernement dudit pays après le départ d'une mission des Nations Unies. En tant que membre du groupe restreint pour le Timor-Leste, le Brésil s'associe à l'appui consensuel accordé à la prorogation du mandat de la MINUT jusqu'à la fin de l'année et attend avec intérêt l'évaluation du Secrétaire général concernant la situation politique et sur le plan de la sécurité au Timor-Leste. Il est crucial que le retrait progressif de la MINUT tienne compte des desiderata du Gouvernement timorais, des conditions sur le terrain et de l'aboutissement du processus électoral.

Comme le souligne le plan commun de transition, les projets énoncés par les Timorais, avec l'aide de la MINUT, ont apporté une contribution majeure à la stabilité du secteur de la sécurité, au renforcement des institutions et au développement socioéconomique. Nous sommes convaincus que le Timor-Leste poursuivra sur cette voie encourageante. Le Brésil continuera d'appuyer le Gouvernement timorais par des projets de coopération bilatérale et trilatérale, dans des domaines tels que l'agriculture, l'éducation, la justice et la sécurité.

Le Timor-Leste a connu une trajectoire exemplaire. Comme nous l'avons souligné pendant le débat au Conseil de sécurité en novembre dernier (voir S/PV.6664), les défis que le pays doit maintenant relever ne sont pas liés à un conflit violent mais plutôt au développement socioéconomique et à la

consolidation des institutions – en d'autres termes, à la réalisation de l'énorme potentiel du pays.

La candidature du Timor-Leste à l'adhésion à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est et ses contributions aux missions des Nations Unies au Liban et au Soudan du Sud sont la preuve de la détermination du pays à servir la cause d'un monde plus pacifique et plus prospère. Le rôle de la MINUT a été fondamental et le restera jusqu'à son retrait. Nous félicitons le Gouvernement timorais et la MINUT pour leurs impressionnants accomplissements.

Le Président : Je donne maintenant la parole au Chef adjoint de la délégation de l'Union européenne.

M. Vrailas (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de donner la parole à l'Union européenne.

La Croatie, pays adhérent; la Turquie, l'ex-République yougoslave de Macédoine, le Monténégro et l'Islande, pays candidats; l'Albanie et la Serbie, pays du Processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen; ainsi que l'Ukraine, la République de Moldova, l'Arménie, et la Géorgie, s'associent à cette déclaration.

Tout d'abord, je voudrais féliciter le Président Ramos-Horta et le Gouvernement timorais des progrès constants mis en exergue dans le rapport du Secrétaire général dont nous sommes saisis (S/2012/43). Le leadership dont le Gouvernement a fait preuve pour promouvoir la paix, l'unité et le développement continue de porter ses fruits.

Je voudrais également remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, M[me] Ameerah Haq, pour son exposé. Les efforts déployés par son équipe pour promouvoir la stabilisation et le redressement sont méritoires. Nous saluons également le soin avec lequel l'équipe prépare le départ de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et le transfert nécessaire des activités de la communauté internationale.

Au fil des ans, le Timor-Leste a accompli des progrès impressionnants en termes de stabilité, de démocratie, d'état de droit, de droits de l'homme et de croissance économique. Il a prouvé à la communauté internationale qu'il était déterminé à aller jusqu'au bout de son parcours, dont les élections cette année sont une autre étape importante. La réduction progressive des effectifs de la MINUT et, à terme, son retrait prévu avant la fin de cette année électorale sont des étapes logiques sur cette trajectoire.

Nous partageons l'évaluation positive du Secrétaire général s'agissant des progrès constants accomplis dans les préparatifs des élections présidentielle et législatives. Il est notamment encourageant de noter l'interaction constructive et responsable qu'ont entretenue, au niveau national autant que local, les responsables politiques, les forces de sécurité et la société civile afin de garantir un processus électoral sûr et responsable, à l'instar des précédents. Au regard des échéances électorales à venir et des difficultés qu'elles font naître, la poursuite d'une coopération étroite entre la Police nationale du Timor-Leste et la Police des Nations Unies, comme convenu, reste importante.

Une mission électorale préliminaire de l'Union européenne se rendra la semaine prochaine au Timor-Leste pour déterminer si une mission d'observation électorale de l'Union pour observer les prochaines élections législatives était utile et faisable. La décision sur le déploiement d'une telle mission sera prise dans les semaines qui suivront.

Outre la consolidation de la démocratie, la réconciliation reste une condition préalable majeure de la stabilité à long terme du Timor-Leste. Nous appelons le Parlement national à reprendre les discussions sur les deux projets de loi concernant l'institut de la mémoire et les réparations, et sur la mise en œuvre des recommandations de la Commission Accueil, vérité et réconciliation.

Nous estimons qu'un autre élément exige une attention soutenue : il s'agit de la réforme du secteur de la sécurité. Bien que des progrès considérables aient été accomplis s'agissant des normes plus strictes de professionnalisme et de discipline, des mécanismes de responsabilisation et de l'intégrité des forces de sécurité, nous encourageons le Timor-Leste à poursuivre et à consolider ses efforts.

S'agissant maintenant de l'après-MINUT, nous estimons que les décisions requises doivent être prises en coordination entre le Gouvernement timorais et l'ONU. Quelle que soit la configuration choisie, du point de vue européen, elle devra être conçue pour garantir une transition sans heurt et sans lacunes importantes, et pour préserver les résultats considérables obtenus à ce jour dans le cadre des activités de la MINUT. Nous estimons également qu'il

convient de répondre aux exigences en matière de suivi des travaux de la MINUT, en particulier sur la justice, l'état de droit et les droits de l'homme, notamment par le maintien du soutien apporté au Médiateur pour les droits de l'homme et la justice. À cet égard, on pourrait envisager de créer une antenne locale du Haut-Commissariat aux droits de l'homme.

Nous nous sommes tenus aux côtés du Timor-Leste pendant ses difficultés et nous sommes déterminés à ne pas l'abandonner à l'avenir. Alors que la priorité n'est plus à la sécurité et la stabilité mais plutôt aux questions liées au développement, la communauté internationale doit rester très impliquée. Avec l'adoption du Plan stratégique de développement du Timor-Leste, la mise en œuvre des nouveaux paramètres d'implication auprès des États fragiles et les efforts constants des partenaires de développement, nous sommes convaincus que le Timor-Leste restera un exemple probant en matière d'édification de l'État et de développement socioéconomique.

Pour terminer, nous appuyons pleinement la prorogation du mandat de la Mission jusqu'au 31 décembre 2012 et attendons avec intérêt le prochain rapport du Secrétaire général contenant une évaluation des élections et des recommandations sur l'accomplissement du mandat de la MINUT et sur la mise en place éventuelle d'une présence des Nations Unies au Timor-Leste une fois la MINUT partie.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Australie.

M. Quinlan (Australie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir convoqué la présente séance importante et d'y avoir invité l'Australie. Je tiens particulièrement à saluer la présence du Président Ramos-Horta aujourd'hui, malgré des circonstances familiales difficiles, et à lui dire combien l'Australie est admirative de sa contribution personnelle à l'émergence d'un Timor-Leste indépendant et – comme on nous l'a rapporté, mais nous le savions – très dynamique. Je tiens à assurer à M. Ramos-Horta et à tous les citoyens du Timor-Leste que, pour l'Australie, le Timor-Leste n'est pas qu'un pays parmi d'autres. Je remercie également la Représentante spéciale, Mme Ameerah Haq, de son rapport et de tout le travail qu'elle et son équipe ont accompli.

Comme nous le savons, 2012 sera une année historique, une année charnière pour le Timor-Leste qui, outre les échéances électorales, va célébrer son dixième anniversaire le 20 mai prochain. Le Timor-Leste a accompli des progrès remarquables ces dernières années, avec entre autres une croissance de 10 % du produit intérieur brut attendue cette année, un fonds pétrolier extrêmement solide qui permet d'espérer un développement économique durable et à long terme, et d'importants efforts consentis pour mettre en place l'infrastructure du pays.

Nous sommes bien évidemment conscients que l'amélioration des niveaux de santé et d'éducation demeure un défi d'une grande actualité, tout comme le renforcement des institutions qui formeront le socle de la démocratie. Toutefois, nous sommes optimistes quant à l'avenir du Timor-Leste à l'heure où la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) s'apprête à partir à la fin de l'année.

Mon pays est favorable au renouvellement du mandat de la MINUT jusqu'à la fin de 2012. On garantira ainsi la poursuite de l'appui de la MINUT au niveau politique, de même que le soutien de la Police des Nations Unies tout au long du cycle électoral, y compris après la formation du nouveau gouvernement. Au moment de décider du rythme de retrait du personnel de la MINUT, après les élections législatives en milieu d'année, il importera de tenir pleinement compte des conditions sur le terrain et des souhaits du Gouvernement timorais.

Les élections, comme nous le savons, seront une épreuve de vérité pour les institutions et la population timoraises, mais l'Australie est convaincue de la capacité des autorités timoraises d'organiser des élections dignes de ce nom. Nous savons que de nombreux préparatifs sont actuellement en cours, avec l'aide de la Police des Nations Unies et des forces de sécurité internationales fournies par la Nouvelle-Zélande et l'Australie, afin d'assurer la sécurité pendant les élections. De toute évidence, ces préparatifs sont capitaux. Les forces de sécurité internationales sont bien entendu prêtes à appuyer les services de sécurité timorais et la Police des Nations Unies au cas très improbable où le besoin s'en ferait sentir.

Nous savons tous que les élections sont souvent imprévisibles et donnent lieu à une compétition féroce. Nous jugeons encourageant l'engagement pris par l'ensemble de la classe politique timoraise d'y participer de manière pacifique et dans un esprit démocratique. Nous voudrions également féliciter le Timor-Leste d'avoir fait passer de 1 sur 4 à 1 sur 3 la

proportion de femmes candidates à un siège au Parlement toutes listes politiques confondues, ce qui est mieux que dans mon propre pays, je dois dire. Cela contribuera à ce que les Timoraises aient davantage leur mot à dire dans la manière dont leur pays est gouverné.

L'Australie se félicite que le Secrétaire général ait l'intention de présenter un rapport au Conseil dans les 60 jours suivant la formation du nouveau gouvernement. Son évaluation sera un facteur décisif pour arrêter définitivement le rythme que devra prendre le retrait de la MINUT, ainsi que le rôle et les fonctions que pourrait assumer l'ONU après le départ de sa mission de maintien de la paix. Nous sommes satisfaits que les travaux de planification aient démarré et nous insistons sur l'importance pour le prochain Gouvernement timorais de décider rapidement de la forme que prendra la présence de l'ONU au Timor-Leste. Je prends note des déclarations du Président Ramos-Horta aujourd'hui quand à l'apparition d'un consensus sur ce point.

La réussite du très novateur et très opportun Plan commun de transition, pour lequel nous saluons d'ailleurs le Gouvernement timorais et la MINUT, sera un facteur déterminant dans la prise de ces décisions. Un dialogue permanent entre le Gouvernement, la MINUT et les partenaires bilatéraux et multilatéraux sera nécessaire pour veiller à ce que la transition s'effectue sans heurt, une transition dans laquelle le renforcement d'institutions clefs, telle la Police nationale du Timor-Leste notamment, jouera un rôle décisif.

Les consultations organisées ce matin avec les États Membres ont été très utiles à cet égard. Nous espérons poursuivre ainsi les consultations avec les pays qui comme nous sont partenaires. Dans ce contexte, le Plan stratégique de développement à long terme élaboré par le Gouvernement doit demeurer la pierre angulaire de l'assistance internationale. En novembre dernier à Busan, en République de Corée, mon gouvernement a signé, en marge du Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide au développement, un accord de partenariat avec le Timor-Leste qui prévoit l'alignement de notre aide au développement sur le Plan stratégique timorais. En vertu de cet accord, l'aide australienne sera axée sur le renforcement de services tels que la santé et l'éducation, sur l'amélioration de la gouvernance et de la sécurité, notamment grâce à la fourniture d'un appui institutionnel continu à la Police nationale du Timor-Leste et sur la promotion de la croissance économique grâce au développement de l'agriculture et de l'infrastructure. En outre, nous devons tous continuer d'accorder une attention particulière au problème du chômage des jeunes.

En conclusion, le Forum de Busan a également été l'occasion pour le Timor-Leste, en tant que chef de file du Groupe g7+ des États fragiles ou sortant d'un conflit, de proposer de nouvelles orientations en ce qui concerne la mobilisation en faveur de ces États, arguant que la mise en place de partenariats conjoints était tout aussi importante que les décaissements de fonds pour venir en aide à ces pays. La présidence par le Timor-Leste du Groupe g7+ est une illustration spectaculaire du chemin parcouru par ce pays durant ces 10 premières années d'existence en tant qu'État indépendant et Membre de l'Organisation des Nations Unies.

Les Timorais ont de nombreuses raisons de se réjouir en cette année de dixième anniversaire et nous les félicitons de leurs réalisations. Nous avons tous beaucoup à apprendre de ce succès. Enfin, je voudrais remercier l'Afrique du Sud, nouveau Président du Groupe restreint sur le Timor-Leste, pour son travail acharné en vue de rédiger et de coordonner le projet de résolution sur le renouvellement du mandat de la MINUT. Je remercie également le Brésil pour sa direction compétente du Groupe l'année dernière. Mon pays entend poursuivre sa collaboration avec le Groupe sous les auspices de la nouvelle présidence.

Le Président : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Kodama (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par souhaiter chaleureusement la bienvenue à S. E. M. José Ramos-Horta, Président du Timor-Leste, et le remercier de sa déclaration très encourageante. Je tiens également à remercier Mme Ameerah Haq de l'exposé très complet qu'elle a présenté au Conseil en sa qualité de Représentante spéciale du Secrétaire général.

Je voudrais revenir aujourd'hui dans cette salle du Conseil sur les efforts et les progrès accomplis par le peuple timorais, sous l'œil de la communauté internationale, depuis que le pays a accédé à l'indépendance il y aura bientôt 10 ans. Le parcours n'a pas été facile, loin s'en faut, mais le peuple timorais est parvenu à aller de l'avant, avec l'aide de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT) et des pays contributeurs.

Aujourd'hui, des signes de progrès durables sont visibles partout. La Police nationale du Timor-Leste assume désormais l'entière responsabilité de la sécurité et maintient le calme dans le pays. Les compétences de l'armée timoraise, les Falintil-Forças Armadas de Defesa du Timor-Leste, ont été considérablement améliorées, avec le concours des partenaires de la région, notamment l'Australie et la Nouvelle-Zélande, et le Timor-Leste commence même à déployer du personnel militaire dans les opérations de maintien de la paix des Nations Unies.

Les deux élections qui seront organisées cette année vont jouer un rôle déterminant pour consolider ces réalisations et ouvrir la voie à d'autres progrès de la part de ce pays jeune et prometteur. Pour que la population puisse exprimer sa volonté politique dans le cadre d'un processus démocratique, il est absolument impératif de préserver le climat de sécurité avant, pendant et après les élections. À cet égard, le Japon appelle à un nouveau renforcement des capacités de la Police nationale du Timor-Leste, avec l'assistance de la MINUT, et à la poursuite de la coopération avec la police de la MINUT et les forces de sécurité internationales.

Le Japon espère surtout que les élections et le processus politique qui s'en suivra consacreront définitivement les premiers pas du Timor-Leste en tant que pays souverain véritablement autosuffisant. Pour les amis du Timor-Leste au sein de la communauté internationale, le départ sans heurt de la MINUT sera synonyme de grande réussite et le fruit des efforts de consolidation de la paix consentis par les Timorais.

On trouve des exemples de ces efforts dans divers domaines. Le Timor-Leste s'est montré très actif en matière de promotion et de protection des droits de l'homme, ainsi que l'a révélé l'Examen périodique universel au Conseil des droits de l'homme l'année passée, ce qui a été vivement applaudi par les participants. La mise en œuvre du Plan stratégique de développement national, couvrant la période 2011-2030, a déjà commencé. Et dans le domaine de la diplomatie, le Timor-Leste joue un rôle phare au sein du Groupe g7+ et le pays devrait prochainement devenir membre de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est.

Il convient dans le même temps de rappeler qu'un développement sain s'accompagne toujours de défis importants. Les élections prévues cette année vont concerner environ 100 000 électeurs de plus que le scrutin organisé il y a cinq ans, et ces nouveaux électeurs seront pour la plupart des jeunes. Cette jeune génération représente potentiellement une grande richesse en termes de capital humain. Mais le taux élevé de chômage chez les jeunes aujourd'hui doit particulièrement nous inciter à faire en sorte qu'ils acquièrent les compétences nécessaires grâce à l'éducation et à la formation, afin qu'ils soient mieux à même d'exercer une influence positive sur l'avenir et la bonne marche du pays.

Sur le plan économique, la dépendance excessive du Timor-Leste à l'égard du pétrole doit être progressivement réduite afin que l'économie résiste mieux aux effets négatifs des fluctuations imprévues de l'économie mondiale.

À cet égard, les consultations que nous venons de tenir ce matin avec les États Membres sur le Timor-Leste tombaient à point nommé. Le Japon aimerait redire qu'il a déjà commencé à mettre en œuvre son assistance pour un montant de 1,66 million de dollars pour les deux scrutins, par le biais du Programme des Nations Unies pour le développement.

Après les élections, le Japon veut croire également que le nouveau Gouvernement timorais conduira un débat sur les plans à mettre en œuvre après le départ de la MINUT et s'efforcera de veiller à ce que l'appui de la communauté internationale soit consolidé et renforcé.

L'engagement du Japon, vieil ami de la région, demeure solide, tandis que le Japon s'emploie à fournir l'assistance la plus souple possible afin de tendre une main secourable à ses voisins. C'est un grand honneur pour nous et un plaisir que de continuer à marcher aux côtés du peuple timorais en partenaires internationaux autonomes.

Il est également rassurant de savoir qu'un projet de résolution sur le Timor-Leste a été élaboré par la délégation de l'Afrique du Sud. Le Japon appuie fermement les éléments de ce texte, et attend tout particulièrement avec intérêt le rapport du Secrétaire général attendu à l'issue du déroulement du scrutin. Le Japon estime que le rapport offrira une base solide à un débat constructif au sein du groupe restreint pour le Timor-Leste et au sein du Conseil autour d'une transition sans heurt de la MINUT et de l'avenir du Timor-Leste.

Pour terminer, je voudrais réitérer l'attachement constant du Japon au renforcement de l'amitié entre

nos pays et à la coopération avec la population timoraise que nous voulons aider dans ses efforts d'édification de sa nation.

Le Président : Je donne la parole maintenant au représentant de la Malaisie.

M. Haniff (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je voudrais, pour commencer, vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours et vous remercier d'avoir organisé le présent débat. Je tiens à remercier le Secrétaire général de son rapport (S/2012/43) sur la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). De même, je tiens à saluer la présence du Président de la République démocratique du Timor-Leste, M. José Ramos-Horta, que je remercie de sa déclaration et de ses aimables paroles à l'endroit de mon pays. Je voudrais également remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour le Timor-Leste, M[me] Ameerah Haq, de son exposé détaillé.

La Malaisie considère les progrès enregistrés au Timor-Leste comme très encourageants. Nous tenons à féliciter les dirigeants et la population du Timor-Leste qui, avec l'assistance de la MINUT et des autres partenaires internationaux, ont réussi à maintenir la paix et la stabilité dans le pays. La situation encourageante sur le plan de la sécurité atteste de la capacité des institutions judiciaires et sécuritaires du Timor-Leste, et particulièrement de la Police nationale du Timor-Leste (PNTL), de s'acquitter de leurs responsabilités de maintien de l'ordre. À cet égard, nous appelons à la poursuite des efforts de renforcement de la sécurité et des institutions judiciaires ainsi que des efforts de mise en œuvre du Plan commun de transition et du Plan stratégique de développement du Timor-Leste qui a été annoncé dernièrement.

La Malaisie est heureuse de constater les progrès qui ont été faits par le Gouvernement timorais dans le sens de la démocratisation et de la bonne gouvernance. Les élections prochaines sont importantes, et nous appelons toutes les parties à en respecter les résultats afin de ne pas remettre en question la stabilité. Nous sommes prêts à envisager l'envoi d'observateurs électoraux pour superviser les élections, si nous y sommes invités officiellement par le Gouvernement timorais.

La Malaisie appuie les recommandations du Secrétaire général en faveur de la prorogation du mandat de la MINUT jusqu'au 31 décembre. À l'approche du retrait de la MINUT, la Malaisie appelle à l'organisation rapide d'un débat sur l'engagement à long terme des Nations Unies au Timor-Leste. Nous pensons qu'une présence des Nations Unies au Timor-Leste est nécessaire après le départ de la MINUT. Nous sommes toujours disposés à apporter notre concours dans l'intérêt de l'ordre public au Timor-Leste. La Malaisie est prête à appuyer une présence des Nations Unies au Timor-Leste après le départ de la MINUT, dans le cadre de sa contribution au développement et à la reconstruction du pays. Nous estimons que le développement économique et social est au cœur de l'installation à long terme de la paix et de la stabilité au Timor-Leste.

La Malaisie appuie pleinement la demande d'admission du Timor-Leste à l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN) en tant que membre à part entière. Au cours de la récente séance du Conseil de coordination de l'ASEAN tenue le 17 novembre 2011 à Bali, la Malaisie a réitéré sa position, à savoir que la candidature du Timor-Leste doit être examinée favorablement, conformément à l'article 6.2 de la Charte de l'ASEAN et au fait que le Timor-Leste satisfait aux critères géographiques qui y sont stipulés. Nous nous réjouissons à la perspective d'accueillir bientôt le Timor-Leste comme membre à part entière de l'ASEAN.

La Malaisie joue un rôle actif au Timor-Leste depuis 1999. À ce jour, la Malaisie dispose sur le terrain de 230 officiers de police au total et deux observateurs militaires. À la demande de l'ONU, la Malaisie a approuvé le déploiement de 20 policiers supplémentaires dans le cadre de la MINUT, ce qui porte leur nombre total à 250. La Malaisie est actuellement le plus important fournisseur de personnel de police au Timor-Leste. En novembre 2011, la MINUT a demandé à la Malaisie d'envisager de prolonger la période de service de 20 officiers de police malaisiens des Nations Unies jusqu'en décembre 2012, ce à quoi nous avons accédé. Ces officiers font partie du groupe restreint qui participe directement aux activités de renforcement des capacités menées par la MINUT. Notre participation active au sein de la MINUT est une preuve de l'engagement de longue haleine de la Malaisie en faveur du développement du Timor-Leste.

La Malaisie s'efforce en permanence d'assister le Timor-Leste dans ses efforts d'édification du pays. Nous apportons une aide substantielle au Timor-Leste,

par le biais, notamment, du Programme de coopération technique de la Malaisie et du Programme malais de coopération en matière de défense.

Depuis 2001, la Malaisie apporte son assistance au Timor-Leste dans le domaine de la mise en valeur des ressources humaines dans le cadre de différents programmes de formation. En novembre 2011, 350 hauts responsables du Timor-Leste au total avaient déjà été formés, grâce à notre Programme de coopération technique, dans les domaines suivants : administration publique; gestion des crises et de la diplomatie; formation des formateurs de l'École de police du Timor-Leste; gestion des aéroports; microfinance; administration et gestion pénitentiaire; soins infirmiers extrahospitaliers; travaux et gestion de voirie; et agriculture. À dater de 2008, la Malaisie a également apporté, avec financement par des tierces parties, essentiellement de l'Agence japonaise de coopération internationale, un savoir-faire technique dans les domaines agricole, macroéconomique, statistique et des procédures d'achat.

Depuis 2002, 43 officiers des Forces armées du Timor-Leste ont assisté aux formations organisées par le Programme malais de coopération en matière de défense. Au nombre des cours proposés figuraient notamment l'instruction des plongeurs de la marine; une formation linguistique; un cours sur le droit des conflits armés; l'instruction d'officiers sur le combat interarmées et un cours sur le service des observateurs militaires des Nations Unies.

En 2003, la Malaisie a versé une contribution de 2,56 millions de dollars au titre de son effort pour aider le Timor-Leste à développer ses forces de défense. La Malaisie a également apporté une aide bilatérale dans le cadre de programmes de renforcement des capacités et de formation du personnel de la Police nationale timoraise organisés dans des centres de formation de la police malaisienne depuis 2001. La Malaisie a également mené des programmes de formation destinés à des participants timorais, avec une aide financière de l'Australie.

La Malaisie se félicite de l'excellent état des relations qu'elle entretient avec le Timor-Leste. Elle est fermement déterminée à travailler étroitement avec le Timor-Leste afin de développer encore ces relations en mettant à profit les synergies pertinentes dans l'intérêt commun et pour la plus grande prospérité de nos deux pays et de nos populations respectives.

Le Président : Je donne la parole maintenant à la représentante de la Nouvelle-Zélande.

Mme Cavanagh (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président du Conseil pour le débat qu'il a organisé aujourd'hui, le Secrétaire général pour son rapport (S/2012/43) et la Représentante spéciale, Mme Haq, pour son exposé d'aujourd'hui et son travail inlassable en faveur d'une cause très chère au cœur des Néo-Zélandais. Je souhaite également une chaleureuse bienvenue à la délégation timoraise, avec à sa tête le Président Ramos-Horta, excellent ami de la Nouvelle-Zélande et serviteur dévoué de son peuple depuis des décennies. Par souci de temps, je vais lire un résumé de la déclaration que nous avons fait distribuer.

Le dernier rapport du Secrétaire général brosse un tableau positif de l'évolution de la situation. Si l'expérience passée incite tout de même à la prudence, tout porte à croire que le Timor-Leste est bien parti pour franchir le pas entre une décennie de conflit et de fragilité et une nouvelle ère de paix, de développement et d'autonomie toujours croissante. Trois points clefs vont exiger une attention particulière de notre part dans l'année qui vient.

Premièrement, il faut ériger en priorité absolue l'organisation d'élections viables, équitables et crédibles et cela semble sur la bonne voie. La Nouvelle-Zélande a été heureuse, à ce titre, d'accueillir des responsables électoraux du Timor comme observateurs de nos propres élections, en novembre dernier. Nous étudions à présent le cadre optimal dans lequel fournir des observateurs pour les élections prochaines au Timor-Leste.

Deuxièmement, nous devons faire bon usage du temps qui reste à la Mission pour consolider les acquis et pour préparer le terrain afin de transférer les tâches et responsabilités résiduelles aux partenaires nationaux et internationaux.

Des progrès ont été accomplis s'agissant du renforcement des capacités de sécurité, de justice et de sanctions et des mécanismes fondamentaux de gouvernance et de responsabilisation. Mais l'appui international risque d'être nécessaire encore longtemps après le départ de la Mission intégrée des Nations Unies au Timor-Leste (MINUT). À cet égard, la Nouvelle-Zélande attend avec impatience de collaborer étroitement avec le Timor-Leste sur la police de proximité.

De même, la consolidation d'une gouvernance démocratique et transparente, la lutte contre la pauvreté, la création d'emplois et la réalisation d'une croissance durable profitable à tous sont des défis intergénérationnels. En outre, le Gouvernement et le peuple timorais essaient toujours de trouver la meilleure façon de régler les questions restées en suspens et les allégations découlant des crises de 1999 et 2006.

Nous espérons que de nouveaux progrès seront enregistrés dans tous ces domaines avant le retrait de la Mission. Mais il importe de planifier avec soin le transfert des aspects phares de toutes les tâches inachevées à des partenaires nationaux et internationaux. En tant que partenaire bilatéral de longue date, la Nouvelle-Zélande est déterminée à jouer son rôle. Nous espérons bientôt conclure avec le Gouvernement timorais un cadre stratégique pour notre programme bilatéral.

Troisièmement, nous devons garantir une bonne coordination au cours du processus de transition entre toutes les parties prenantes concernées. La Nouvelle-Zélande a été impressionnée par l'énergie et les efforts qui ont été investis jusqu'ici dans la planification de la transition de la MINUT et par l'esprit de partenariat dans lequel la Mission et le Gouvernement timorais ont abordé cette tâche. Pendant la prochaine phase de sa mise en œuvre, la collaboration avec d'autres partenaires internationaux sera essentielle. Nous nous félicitons de l'échange de vues qui a eu lieu ce matin entre les États Membres.

Si les événements des mois à venir se déroulent comme nous l'espérons et comme nous le prévoyons, tout porte à croire que nous sommes sur la bonne voie pour une réduction des effectifs et d'un retrait sans heurt de la MINUT d'ici à la fin de l'année 2012. Dans le même temps, la Mission doit conserver une marge de manœuvre suffisante pour répondre aux problèmes ou situations inattendus.

La Nouvelle-Zélande appuie la recommandation du Secrétaire général tendant à ce que le mandat de la MINUT soit prorogé de neuf mois supplémentaires et à ce que les effectifs de son personnel civil et en uniforme soient réduits. Il est essentiel que le retrait soit soigneusement géré et adapté aux conditions de sécurité sur le terrain.

L'attention se porte sur ce qui va remplacer la MINUT après son départ. Les décisions concernant une présence des Nations Unies après le départ de la MINUT doivent être prises en fonction des besoins identifiés et des priorités nationales en matière d'assistance. C'est au Gouvernement qui sera formé à l'issue des prochaines élections au Timor-Leste qu'il reviendra en dernier ressort de les formuler.

L'identification d'un cadre approprié pour faciliter la poursuite de l'engagement international et d'une coordination efficace est essentielle, que ce soit grâce à un contrôle permanent du Conseil de sécurité, dans le cadre d'une mission politique des Nations Unies ou sous la direction d'un coordonnateur résident du Programme des Nations Unies pour le développement. Pour être réellement efficace, le modèle choisi se doit d'être une véritable présence des Nations Unies, efficace dans l'action, dotée d'un mélange de savoir-faire et de capacités adaptés aux priorités et aux besoins du Timor-Leste.

L'année 2012 s'annonce comme une année historique pour ce fier pays. Le bon déroulement des élections et le retrait sans heurt de la MINUT seraient pour le Timor-Leste la meilleure manière de célébrer les 10 ans de son indépendance et de couronner une décennie marquée par des progrès remarquables.

La Nouvelle-Zélande rend hommage aux efforts inlassables et au dévouement dont a fait preuve le personnel de l'ONU au cours des 10 dernières années, à l'appui indéfectible affiché par les nombreux amis du Timor-Leste et par les partenaires de la communauté internationale, et surtout, à la vision, au courage et à la détermination du peuple et du Gouvernement timorais, qui ont tous permis d'en arriver là.

La Nouvelle-Zélande est fière d'avoir contribué à ces efforts et demeure un partenaire engagé et une amie fidèle du Timor-Leste, qui se dirige avec confiance et espoir vers un avenir meilleur.

Le Président : Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Je tiens à remercier les uns et les autres pour leur participation active et constructive.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 18 h 5.